

CA 1 IA 59
I 54

STORAGE

Vol. 17, #9

561/G/147

CIRCULATION

Indian and Eskimo Affairs Program

Programme des affaires indiennes
et esquimaudes

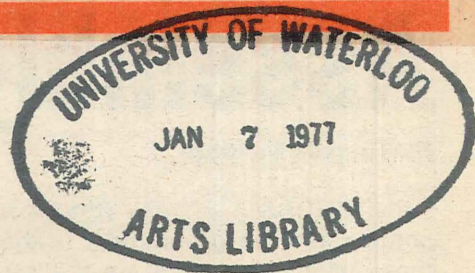
CA 1 IA 59 I 54 V. >



INDIAN NEWS

Vol. 17

No. 9



N.I.B. General Assembly Held In Whitehorse

By Theresa Nahanee
Howard Bernard

(WHITEHORSE) — The biggest drawing card of the Yukon on September 15, 16 and 17, 1976 had

to be the 7th Annual General Assembly of the National Indian Brotherhood.

Delegates from each of the provincial organizations were there for the election of a new NIB president,

while observers and guests were there in the hopes of seeing a hard fought battle for the position.

For days prior to the assembly, radio and press reports set the stage for the titanic struggle for the top position in this country's most powerful native Indian organization. The release of a book on native politics was to have an important influence on the election of a new leader.

Last ditch efforts were made to convince George Manuel to run for another term. In his opening address Mr. Manuel declined the honour saying he wanted to return to British Columbia and work with the people there.

At the end of the first day, when to everyone's surprise, Noel Starblanket was acclaimed President, everyone had the same questions. What happened? Why didn't Ray Jackson get nominated? Wasn't Dave Courchesne supposed to get nominated? What about Dave Ahenakew? To these questions, the only answer forthcoming seem to be, "that's politics".

Mrs. Margaret Thompson, President, Native Women's Association of Canada gave an address asking the assembly to consider giving Indian women representation on the Joint NIB-Cabinet Committee. She went on to detail areas where Indian tribes lived in matriarchal societies, and although she got a good round of applause, it appears that she will have to be content with just that.

Harry Daniels, President, of the Native Council of Canada told the delegates that the NCC would be meeting with Cabinet to form a committee much like the NIB has done. This committee would discuss aboriginal rights of Metis and Non-Status Indians. Mr. Daniel's statement explained that the Metis and Non-Status Indians didn't want to live on Indian land. They have no intention of infringing on Indian rights.

On the second day, Clive Linklater, retiring vice-president, told the delegates he was bone tired. Saying he had played so many things 'by ear', that he's deaf now. Mr. Linklater leaves the NIB to work with a firm of consultants, University Associates.

In the voting for a new vice-president, Dennis Nicholas, a Malacite Indian from Tobique reserve in New Brunswick defeated Eric Stamp of Alberta.

The Indian Act Committee report was given and also a report on the Yukon Land Claims. The majority of delegates viewed the film "The Meek Shall Inherit The Earth" which provided much food for thought.

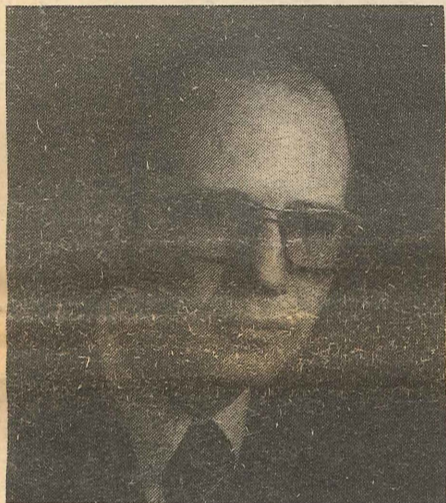
The last day got off to a slow start but was no less exciting than the first two days. Finishing off a well organized conference, the delegates tied up the loose ends by dis-

New DIAND Minister

As a result of the last Cabinet shuffle announced by Prime Minister Trudeau, the Department of Indian and Northern Affairs has a new Minister. The Hon. Warren Allmand succeeds Hon. Judd Buchanan in this department.

Committees on External Affairs and National Defence as well as Transport and Communications. He was a member of House of Commons Special Committees on Official Languages; the Constitution and Penitentiaries.

(see *New Minister*, page 4)



The Hon. Warren Allmand

Mr. Allmand was elected to the Canadian House of Commons in the General Election of November 1965 and re-elected again in June 1968 and October 1972.

He has served as a member of the House of Commons standing

Two Indian Leaders Appointed to DIAND

Director General Ontario Region

(OTTAWA) — Fred Kelly, an Ojibway Indian from the Sabaskong Indian Reserve in Northwestern Ontario, has been appointed Director General of Indian and Eskimo

Special Adviser to ADM

(OTTAWA) — Dr. Ahab Spence, 65, past President of the Manitoba Indian Brotherhood and a former Anglican missionary and archdeacon, has been appointed Special

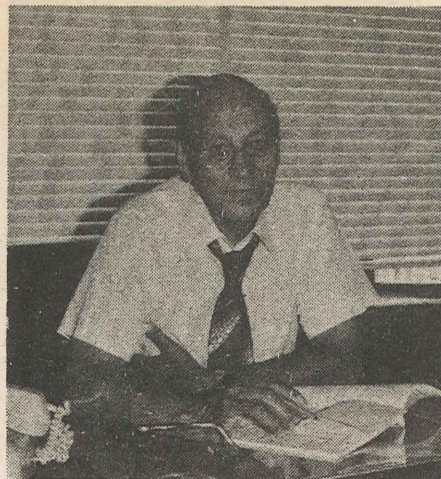


Fred Kelly

Affairs for the Ontario Region. The appointment by the Public Service Commission, following a competition, was announced by the Honourable Judd Buchanan, Minister of Indian and Northern Affairs.

Mr. Kelly, President of Grand Council Treaty No. 3 Ontario and former special assistant to the President of the National Indian Brotherhood, becomes the first Indian to assume the position of Director General for the Ontario Region.

In accepting the appointment, Mr. Kelly said "I look upon my appointment as Regional Director General not as a personal triumph, but as a collective breakthrough for the Indians of Ontario. It is historical" (see *Director*, page 4)



Dr. Ahab Spence

Adviser to P. C. Mackie, Assistant Deputy Minister of Indian and Eskimo Affairs.

(see *Special Adviser*, page 4)



Affaires indiennes et du Nord
Affaires indiennes
Ottawa, K1A 0H4
Canada

Indian and Northern Affairs
Indian Affairs

Ideas Idées Special supplément

Indians News, starting with this issue will carry a special supplement called "Ideas/Idées". These supplements are intended to give our readers a general view of Economic Development ventures on Indian Reserves in Canada. This issue features *British Columbia*.

NOUVELLES INDIENNES

Vol. 17

no 9

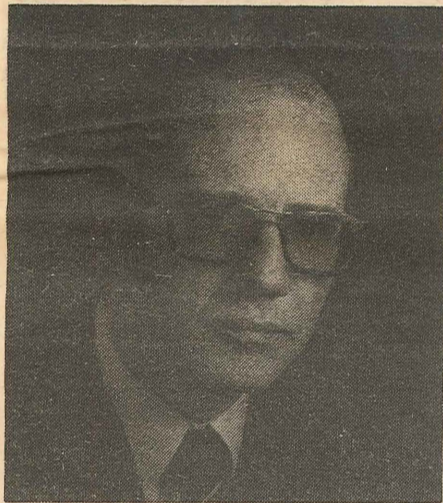
Whitehorse est l'hôte de la Fraternité nationale des Indiens

Par Theresa Nahanee et Howard Bernard

Le principal attrait du Yukon a été la 7^e assemblée générale annuelle de la Fraternité Nationale des Indiens les 15, 16 et 17 septembre 1976.

Nouveau ministre au MAIN

Le dernier remaniement ministériel annoncé par le Premier ministre Pierre-E. Trudeau a donné un nouveau ministre aux Affaires indiennes et du Nord. Il s'agit de M. Warren Allmand qui succède à M. Judd Buchanan.



M. Warren Allmand

M. Allmand était élu à la Chambre des communes du Canada lors des élections générales de novembre 1965 et il a été réélu en juin 1968 et en octobre 1972.

Il a été membre de divers Comités permanents de la Chambre des communes; affaires extérieures et défense nationale et aussi transports et communications. Il a fait partie de divers Comités spéciaux de la Chambre des communes; langues officielles; Constitution et pénitenciers.

Il a également fait partie du Comité permanent de la Santé et du Bien-être pour l'étude spéciale sur la planification familiale et l'avortement de la 27^e législature.

M. Allmand était nommé au Cabinet à titre de Solliciteur général du Canada le 27 novembre 1972.

Né à Montréal, M. Allmand a fait ses études à Trois-Rivières et à Sherbrooke (Québec); à McAdam (N.-B.); à Smith's Falls et Chapleau (Ont.).

M. Allmand a étudié au Collège Loyola, à l'Université Saint-François-Xavier, à l'Université McGill, à l'Université de Paris et à l'Institut de droit comparé à Paris. Il a assisté au Séminaire du Service universitaire international aux Indes. Il détient plusieurs diplômes: B.A. (avec spécialisation en sciences économi-

Toutes les organisations provinciales y avaient envoyé des délégués pour élire un nouveau président, sous l'œil attentif d'observateurs et invités qui s'attendaient d'être les témoins d'une âpre lutte.

Les jours précédant l'assemblée, la presse, tant écrite que parlée, fit

la promotion d'une lutte titanesque pour le leadership du plus influent organisme indien au Canada. La mise en circulation d'un document portant sur les politiques relatives aux autochtones devait influencer de façon importante sur le choix du nouveau chef.

Dans son discours d'ouverture, le président sortant, M. George Manuel, mit un terme aux efforts de dernière heure de ceux qui lui demanderaient de solliciter un autre mandat, disant préférer retourner en Colombie-Britannique pour y travailler.

ques), B.C.L. (Droit civil), et un certificat de droit comparé.

En 1958, M. Allmand a été admis au Barreau du Québec.

Deux dirigeants indiens se joignent au MAIN

Directeur général de la région de l'Ontario

(OTTAWA) — M. Fred Kelly, un Indien ojibway de la réserve indienne Sabaskong, dans le Nord-Ouest de l'Ontario, vient d'être nommé Directeur général des Affaires indiennes et esquimaudes, pour la région de l'Ontario. Cette nomina-



M. Fred Kelly

tion, faite par la Commission de la Fonction publique à la suite d'un concours, a été annoncée par l'honorable Judd Buchanan, ministre des Affaires indiennes et du Nord.

M. Kelly, président du Grand conseil du traité n° 3 et qui fut antérieurement adjoint spécial au président de la Fraternité des Indiens du Canada, devient ainsi le premier Indien à accéder au poste de Directeur général de la région de l'Ontario.

En acceptant d'accéder à ce poste, M. Kelly a déclaré: «Je ne considère pas ma nomination au poste de Directeur général comme un triomphe personnel, mais comme une porte ouverte pour les Indiens de l'Ontario. Que les Indiens de (Voir Directeur général, page 4)

Conseiller spécial du S.-M.A.

(OTTAWA) — M. Ahab Spence, anciennement missionnaire et maintenant archidiacre anglican âgé de 65 ans, autrefois président de la Fraternité des Indiens du Manitoba, a été nommé au poste de conseiller spécial de M. P. C. Mackie, sous-ministre adjoint aux Affaires indiennes et esquimaudes.



M. Ahab Spence

M. Spence aura à conseiller M. Mackie sur des questions qui tou- (Voir Conseiller, page 4)

Lorsque tomba le premier jour et qu'à la surprise générale, M. Noel Starblanket fut élu par acclamation, tous se posaient les mêmes questions. Qu'est-il arrivé? Pourquoi Ray Jackson ne fut-il pas proposé? Dave Courchesne ne devait-il pas être mis en candidature? Et Dave Ahenakew, lui? A toutes ces questions, une seule réponse: « Ça, c'est la politique. »

Mme Margaret Thompson, présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada, pria l'assemblée de songer à permettre aux Indiennes d'être représentées au sein du comité mixte de la FNI et du Cabinet fédéral. Avec force détails, elle décrivit les domaines du matriarcat chez les Indiens et, malgré une généreuse salve d'applaudissements, il semble que ce soit tout ce qu'elle retirera de son plaidoyer.

Les délégués ont appris de la bouche de M. Harry Daniels, que le Conseil des Autochtones du Canada, dont il est le président, rencontrera le cabinet dans l'espoir d'instituer une commission mixte, un peu beaucoup comme l'a fait la FNI. Ce comité aurait pour tâche d'étudier les droits de premier occupant des Métis et des Indiens non inscrits. M. Daniels a aussi déclaré que ses commettants ne voulaient pas vivre sur les terres des Indiens et qu'ils n'avaient pas l'intention d'empiéter sur les droits des Indiens.

Le vice-président sortant, M. Clive Linklater, s'est dit pour sa part mort de fatigue. « J'ai fait tant de choses 'par oreille' que je deviens sourd, » dit-il. Il quitte la Fraternité pour aller travailler avec les *Universitaires Associés*.

Dennis Nicholas, un Indien malécite de la réserve de Tobique, au Nouveau-Brunswick l'a emporté sur Eric Stamp, de l'Alberta, lors du vote pour le poste de vice-président.

Des rapports concernant le travail du Comité de révision de la Loi sur les Indiens et sur les réclamations territoriales du Yukon ont été pré- (Voir La F.N.I., page 4)

Idées Ideas Cahier spécial

Commençant avec la présente édition, *Nouvelles indiennes* renfermera dorénavant un cahier spécial intitulé "Idées/Ideas". Ces cahiers spéciaux sont destinés à renseigner nos lecteurs sur les réalisations des diverses réserves indiennes du Canada dans le domaine de la promotion économique. Dans cette édition, un cahier spécial sur la Colombie-Britannique.

Economic Development a Key to the Future of Indians in British Columbia

By: W. E. Millin

We view economic development as the key to the future for the Indians of British Columbia and this Department's main objective or purpose is to assist Indian clients in developing a strong economic base.

The role of the Department is to facilitate economic development on reserves by assisting Indian clients to realize their goals. The client decides what type of enterprise will best suit his family or his reserve. After preliminary studies he approaches the Department. Then, working with someone from Economic Development as a team they jointly work towards making the idea a reality.

The response by Department personnel to the initiatives taken by a Band Council or an individual takes many forms — it may be as simple as helping to set up a bookkeeping system, or arranging finance for a large company.

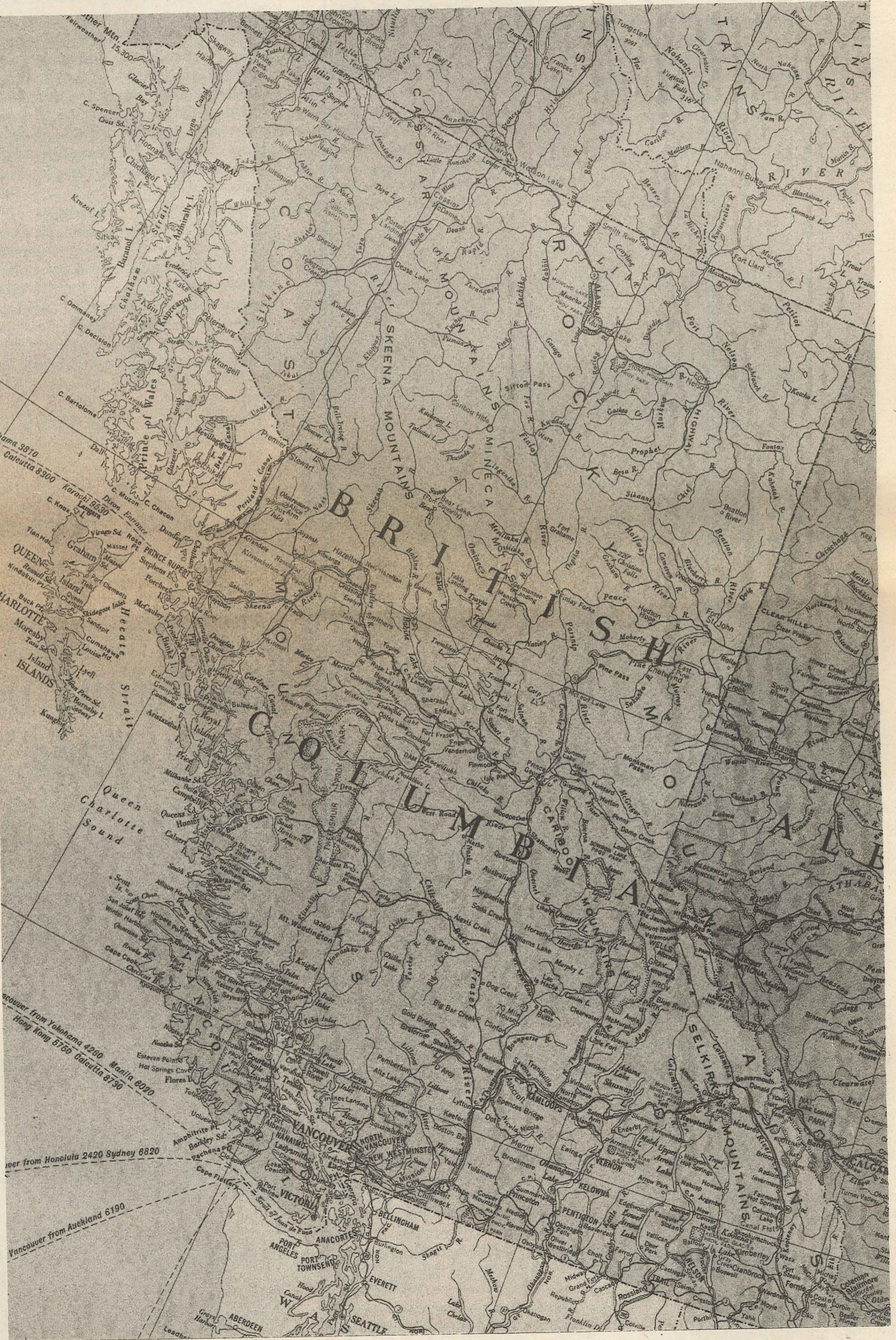
In British Columbia we have on staff experts in the field of small and commercial businesses, manufacturing, finance, accounting, lands, farming, fishing, forestry, arts and crafts, trapping and guiding. If we do not have the necessary expertise we will find it outside the Department for the client.

This form of teamwork is proving highly successful. Last year in British Columbia, over 80 new Indian businesses were formed. These ranged from small stores, one-man logging truck operations, to major multi-million dollar companies all Indian-owned and controlled.

While financing through the Indian Economic Development Fund exceeded \$6½ million for 1975 in British Columbia, the Indian businessman on his own and sometimes with little or no assistance from the Department, arranged financing from Banks and other financial institutions in excess of \$5 million.

Financing is found from many sources. Some are federal programs like the Indian Economic Development Fund, Band Economic Development Committees, Indian Fisherman's Assistance Program; others are joint Federal-Provincial such as Department of Regional Economic Expansion and Special A.R.D.A. Outside financial sources like banks, trust companies, co-operatives and credit unions are used.

Some of the projects we talk about are covered in this issue of IDEAS, but they represent only a small fraction of the number and



kind of businesses in B.C.

The Indian businessman is rapidly gaining a strong place in the overall British Columbia business community, for which he can be justly proud. It has come about only by

his hard work and determined effort.

We feel strongly that independence can and will be gained through the development of a strong economic base. This will take a lot of work on both sides, but it can be

achieved if we work together as a team.

W. E. Millin,
Assistant Regional Director,
Economic Development,
British Columbia.

Le progrès économique, clé de la réussite pour les Indiens de la Colombie-Britannique

Par W. E. MILLIN

Nous pensons que le progrès économique sera la clé de la réussite pour les Indiens de la Colombie-Britannique et c'est pourquoi notre objectif principal est d'aider les Indiens qui sollicitent notre appui à établir les bases d'une solide économie.

Le rôle du Ministère est de favoriser le progrès économique à l'intérieur des réserves en aidant les clients indiens à atteindre leurs objectifs. Le client détermine tout d'abord le type d'entreprise qui convient le mieux à sa famille ou à sa réserve et, après avoir effectué une étude préliminaire de la question, fait des démarches auprès du Ministère.

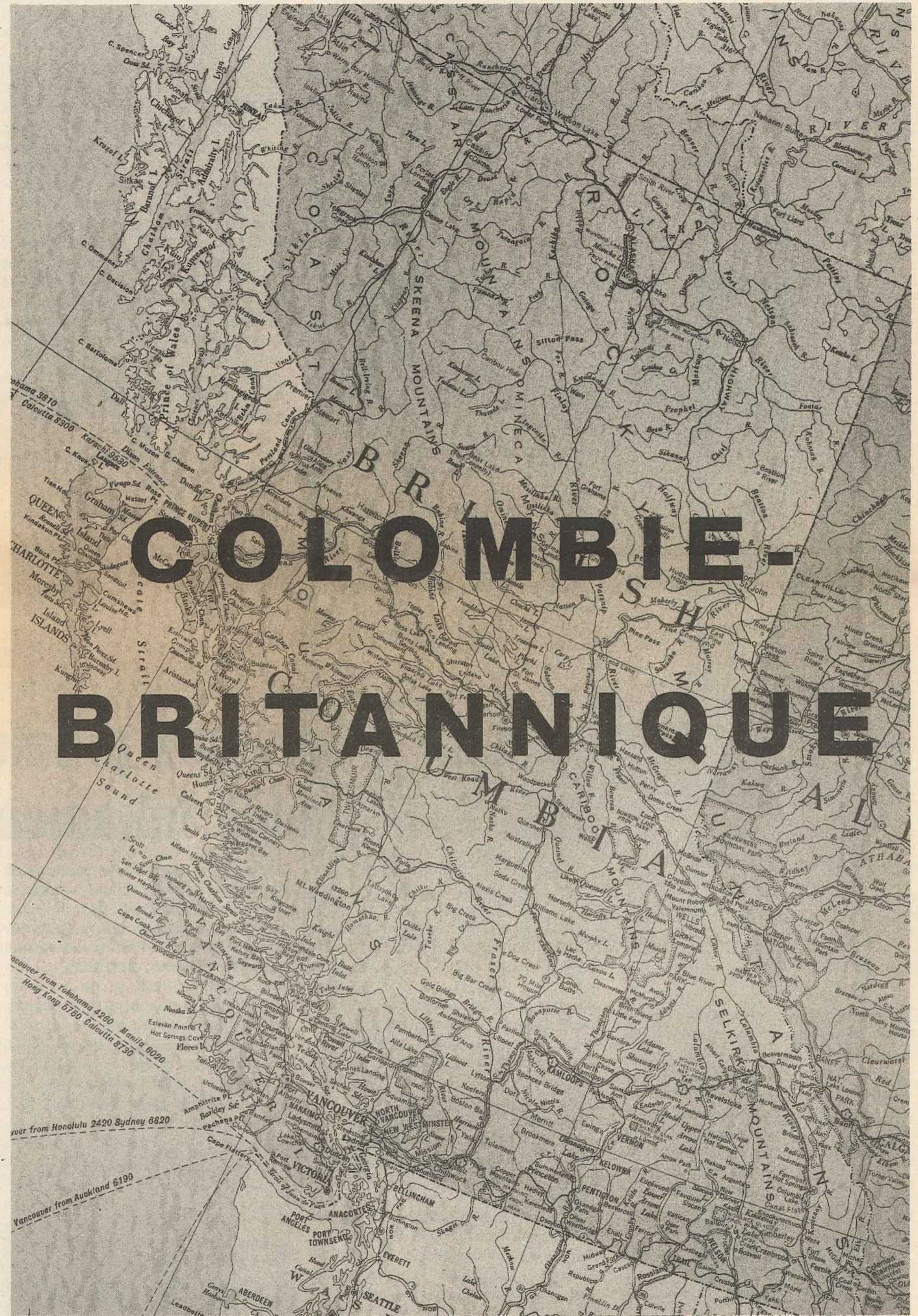
La collaboration du personnel ministériel en ce qui touche les initiatives d'un conseil de bande ou d'un particulier peut revêtir plusieurs formes; il peut s'agir d'activités aussi simples que la mise au point de méthodes de tenue des livres ou aussi complexes que l'administration financière d'une importante compagnie.

Nous comptons parmi notre personnel de la Colombie-Britannique des spécialistes des petites entreprises commerciales, de la fabrication, des finances, de la comptabilité, de la gestion foncière, de l'agriculture, de la pêche, de l'exploitation forestière, des arts et de l'artisanat, des techniques de piégeage et des services de guide.

Ce travail en équipe se révèle extrêmement fructueux. L'année dernière, plus de 80 nouvelles entreprises indiennes ont été établies en Colombie-Britannique, depuis des petits magasins et des entreprises de transport du bois par camion jusqu'à des sociétés au capital actif de plusieurs millions de dollars; toutes ces entreprises sont possédées et contrôlées par des Indiens.

L'aide financière accordée en 1975 aux Indiens de la Colombie-Britannique par le Fonds d'aide à l'économie des Indiens a dépassé 6 millions et demi de dollars, mais il faut ajouter que les hommes d'affaires indiens, de leur propre initiative et quelquefois sans l'aide, ou presque, du Ministère, ont réussi à obtenir des banques et autres institutions financières des fonds s'élevant au total à plus de 4 millions de dollars. Et ce ne sont là que les entreprises indiennes indépendantes connues.

Le financement des projets provient de diverses sources: programmes d'aide fédéraux comme le Fonds d'aide à l'économie des Indiens, le Comité de promotion économique des bandes, le Programme d'aide aux pêcheurs indiens; programmes fédéraux-provinciaux comme ceux que patronne le ministère de l'Expansion économique régionale et ceux que prévoit la



Loi spéciale sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles (ARDA); on fait également appel à des organismes financiers de l'extérieur comme les banques, les sociétés de fiducie et les coopératives de crédit.

Quelques-uns des projets en question sont exposés dans le présent numéro d'IDÉES, mais ils ne repré-

sentent qu'une petite partie des entreprises indiennes de la Colombie-Britannique.

L'homme d'affaires indien est en train de se tailler une place importante dans le monde des affaires de la Colombie-Britannique et il peut en être fier à juste titre. Il y est arrivé au prix d'un dur travail et d'efforts acharnés.

Nous croyons fermement que l'indépendance ne sera acquise que par l'établissement d'une solide base économique. Cela demandera beaucoup de travail de part et d'autre mais le but peut être atteint si nous unissons nos efforts. Le Directeur régional adjoint de la promotion économique (C.-B.) W. E. Millin



New Minister Tells N.I.B. Assembly "You're The Boss"

By Theresa Nahanee

(WHITEHORSE) — "My attitude in politics and the government is that those who are elected are the servants and those who elect them are the bosses. So although we both have two years to seek election, Mr. President (Noel Starblanket) you're the boss and I'm your servant. I hope I can work with you to help you and your people achieve their full status and self-determination in this country," the new Minister of Indian and Northern Affairs, the Hon. Warren Allmand told the general assembly of the National Indian Brotherhood.

Mr. Allmand thanked the Brotherhood for inviting him to address the meeting. "As you know I was only appointed two days ago, consequently I thought I would familiarize myself as quickly as possible so I decided to skip the Cabinet meetings in Ottawa yesterday and today and come up here," he said.

When the Cabinet shuffle had been announced two days earlier there was some anticipation among

the delegates that the new Minister would make an appearance in keeping with his previous commitment as Solicitor-General.

Compared to the last Minister there was a feeling that he would be more receptive to meeting with native leaders and he left no doubt about the role of Indian people in Indian Affairs programs. He offered himself as a servant to the people and stated, "that's my policy and I think that should be the policy of all of us. I know there are many things you want to discuss with me, perhaps as soon as we get back to Ottawa next week we can set up a meeting with yourself and your assistants to discuss detailed matters."

The Minister would like to be briefed in with as much detail before Parliament opens and asked the Indian leaders "to arrange a routine of meetings well in advance."

Referring to the relationship he sees developing between himself, his department and Indian people, he said, "I want to work with you. I want you to look on me, my department, our civil servants as your ser-

vants. You are the citizens. You are the people we are here to serve. The money that we take care of is really your money and it should be used for your benefit, your programs and I hope we can have a good relationship over the next few years."

"I'm not that well informed about the detailed matters of the Department yet. These first few weeks I hope to listen more than to make statements. But I will try to answer your questions."

For over an hour the new Minister answered questions from various Indian leaders and the overall impression was that he was willing to meet them regularly if they chose and he was willing to recognize their leadership among Indian people.

There was considerable concern over the gun control legislation which he drew up as Solicitor-General. The Union of Ontario Indians pressed him for his views on gun control with regard to Indian people.

"It is my policy," he said, "that we have had too many crimes with guns. We must take important steps to cut down the rate of crimes with guns. Mr. Basford (Attorney-General) and I put forward a Bill (in the House of Commons) with proposals to do that. We did consult with groups, including representatives of Indian people. As a result of their representations we made some changes. I don't know if the new Bill, with amendments, will be acceptable to you or not. I would like to have your views on that."

Mr. Allmand made it quite clear that he firmly believes gun controls are necessary. As he said, "I certainly think we need to toughen up on our gun laws. We see the type of thing that happened in Toronto a couple of weeks ago where a man just released from a mental institution goes to downtown Toronto to a hardware store and picks up a high-powered rifle. He goes two blocks away, to the top of a building, shoots five people and then kills himself. We have to do something to prevent that kind of thing. Perhaps there are better ways of doing it but we proposed it (gun control) and in that respect I would appreciate more input from your organization Mr. President, your representatives. But I think everyone agrees we have to try to reduce violence with guns without hurting the hunter, without taking away people's basic rights," he said.

"It's my belief that with the system we've approved and with the amendments according to objections made by Indian people, about 98% or 99% of the Indian people who have guns will keep their guns." The gun control legislation, he said, will just screen out those who are irresponsible or dangerous "and who have a record that indicates that. But the majority of people are responsible and they will continue to have their guns."

"It's very similar to licensing for motor vehicles. We try to get off the road the people who have had a serious number of accidents. We take their licenses away and they

can't drive. But a great number of people are driving, and I think a great number of people will have their guns. But I would be prepared to listen to your further representations if the present Bill as amended is not satisfactory. Perhaps you have a better alternative to the problem. I think we have to deal with those problems.

Margaret Thompson asked the Minister in front of all the delegates to "seriously consider the recommendations we made to the Standing Committee on May 25, 1976. Also I realize that you are not fully aware of the situation of native women in Canada. I feel they are in a crisis situation and that there needs to be involvement by them at the band level, more recognition of their expertise and their involvement. I am also asking the National Indian Brotherhood to seriously consider these recommendations." The Minister replied that he was not familiar with the presentation made to the Standing Committee on Indian and Northern Affairs, "but I'll make sure we get it."

When asked by Quebec how the Minister views Indian rights and their struggle for self-determination the Minister replied that the Department and the Government have decided not to do "away with the Indian Act." Instead the Indian Act is to be revised and structured in such a way as to aid the goal of self-determination for Indian people. Over the next two years, he said, we will be discussing with Indian people what amendments they would like to made to the Indian Act. "I was shocked by the injustice suffered by Indian people and in this portfolio I hope I can help you resolve those injustices."

Mr. Bob Manuel of the Union of B.C. Indian Chiefs told the Minister about that organization's problems in obtaining funding from Secretary of State. In view of the Minister's offer to meet wherever and whenever, the Union requested a meeting that same afternoon. Although the Minister had a tight schedule he did meet with the Union to ascertain their problems and what he or his department could do about them.

In accordance with a resolution passed by the general assembly to allow Labrador into the National Indian Brotherhood and to encourage the Department to register the Indian people of Labrador, a request was made of the Minister to "register us here today." The Minister refrained saying he did not know enough about "registration". It appears that from the documented case given to the N.I.B. and soon to be presented to the Department that the Indian people of Labrador may soon become registered Indians. As you know, Newfoundland and Labrador joined Confederation in 1949 and it was believed at that time that no Indian people lived in those territories. Since then some descendants of Micmacs have been found in Conne River, Nfld. and descendants of Montagnais and Neskapi live in Labrador.

Let's Get Together Daniels Tells the NIB

"It gives us strength to know that you have established that you are a sovereign people," said Harry Daniels, president of the Native Council of Canada in his address to the seventh annual assembly of the National Indian Brotherhood.

Referring to the NIB-Cabinet Committee Harry told the 69 delegates that his organization "will meet with Cabinet shortly to form a committee much like your own to discuss aboriginal rights of Metis and Non-Status Indians." He suggested that "we should get together."

"We see our aboriginal rights as ancestral and hereditary. Under the BNA Act," he said, "I am an Indian."

"Three of my cousins in Saskatchewan," he went on, "are chiefs of their reserves."

Referring to the treaties signed across Canada between the government and Indian nations, he said they were "written in blood."

"Our side," Mr. Daniels said, "can only enhance your stand. The Metis and Non-Status Indians don't want to live on your land. We don't want to infringe on your rights."

Harry told a full assembly that "the Prime Minister has admitted that we the Metis and Non-Status Indian people have aboriginal rights.

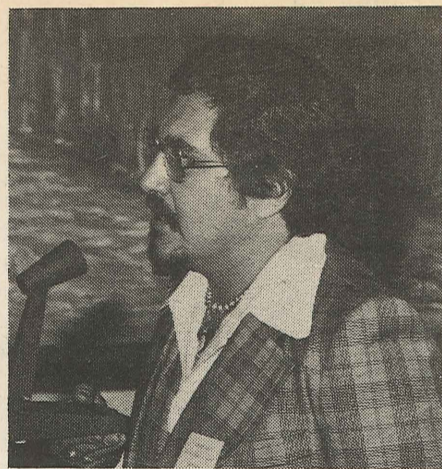
In an attempt to reassure the registered Indians, Harry said what "we want is a piece of geography to call our own."

He briefly referred to the Adhesion to Treaty #3 which was signed by "half-breeds".

"We won't accept extinguishment of our aboriginal rights," he said. "Our rights are tied to the land."

Siding with the NIB stand on this issue, Mr. Daniels agreed that "extinguishment is alien to our culture."

Mr. Daniels reminded the delegates that "we are the most forgiving people in Canada. They (the white people) took our land, but we fought in two wars for a democracy that does not benefit us."



Harry Daniels

On Education he referred to the Saskatchewan Cultural College and stated that the Native Council of Canada was considering the establishment of a Metis Academy based on Dave Ahenakew's cultural college. "We want to teach our own culture to our people," he said.

In concluding, Harry reiterated his opening statements by saying "we would like nothing better than for the registered Indians, Inuit and Metis to make a unified effort for aboriginal rights." At the Native Council of Canada, he said, "we have an open door policy. We are willing to assist you in any way we can."

The conference discussed at length their view of the relationship between government and various groups of native people. Dave Ahenakew and Anthony Francis discussed it in their presentation.

M. W. Allmand déclare à la F.N.I. "Vous êtes le patron"

Par Theresa Nahanee

(WHITEHORSE) — « Mon attitude vis-à-vis la politique et le gouvernement, c'est que les élus sont les serviteurs et ceux qui les élisent sont les patrons. Bien que nous ayons encore chacun deux années à faire, monsieur le président, (Noel Starblanket) vous êtes le patron et je suis votre serviteur. J'espère pouvoir travailler avec vous dans un effort commun pour aider vos gens à faire reconnaître entièrement leur statut et à obtenir leur auto-détermination dans ce pays. » C'est dans ces termes que le nouveau ministre des Affaires indiennes et du Nord, l'hon. Warren Allmand, s'est adressé à l'Assemblée générale de la Fraternité Nationale des Indiens, à Whitehorse, Yukon, le 17 septembre 1976.

M. Allmand a remercié la Fraternité de l'avoir invité à prendre la parole. « Comme vous le savez, » dit-il « J'ai été nommé il y a à peine deux jours. Comme je voulais me familiariser avec mes nouvelles fonctions le plus tôt possible, je n'ai pas voulu assister aux séances du Cabinet d'hier et d'aujourd'hui à

Ottawa afin d'être parmi vous. »

Lors de l'annonce du remaniement ministériel, les délégués s'attendaient à une visite du ministre en sa qualité de solliciteur-général. Les leaders indiens estiment que le nouveau ministre sera plus facile à rencontrer que son prédécesseur. M. Allmand est sans équivoque quant au rôle que doivent jouer les Indiens dans son ministère. Se disant le serviteur du peuple, il invita le président de la FNI et ses aides à le rencontrer dès la semaine suivante à Ottawa.

Le ministre dit vouloir en savoir le plus possible sur les Indiens avant l'ouverture de la session du Parlement et a demandé aux leaders indiens d'organiser une série de rencontres bien à l'avance.

Parlant des rapports qu'il désire établir entre lui, son ministère et les Indiens, il dit qu'il veut travailler avec ceux-ci. « Je veux que vous considériez mon ministère, nos fonctionnaires et moi-même comme vos serviteurs. Vous êtes les citoyens, vous êtes ceux que nous devons servir. L'argent que nous administrons est, en fait, votre argent. Il doit servir à votre avantage, il doit servir

à promouvoir vos programmes. J'espère que nous pourrions nous entendre ces quelques prochaines années. »

Ne connaissant pas encore tous les détails de ses nouvelles fonctions, le ministre veut plus écouter que parler au cours des prochaines semaines. Cependant, il s'est dit prêt à tenter de répondre aux questions des leaders indiens, ce qu'il a fait sur place pendant plus d'une heure. Il a ainsi créé l'impression générale qu'il est prêt à les rencontrer régulièrement s'ils le désirent et qu'il est disposé à les reconnaître comme porte-parole des Indiens.

« J'estime qu'il se commet trop de crimes à main armée, » dit-il. « Nous devons prendre des mesures pour y mettre un frein. Le ministre de la Justice, M. Basford, et moi avons présenté aux Communes un projet de loi à cette fin. Nous avons consulté divers groupes de gens, y compris des représentants des Indiens. Par la suite, nous avons apporté quelques modifications au projet de loi. J'ignore s'il vous paraîtra acceptable avec ses modifications. J'aimerais connaître vos vues à ce sujet. »

M. Allmand croit fermement qu'il faut contrôler les armes à feu. « Nous devons avoir des lois plus strictes à cet égard. Il faut éviter que se repètent des incidents comme celui qui est survenu à Toronto il y a une couple de semaines alors qu'un homme qui sortait tout juste d'une institution pour malades mentaux se présente dans une quincaillerie, achète un puissant fusil et, du toit d'un édifice voisin, tire sur cinq personnes avant de se suicider. Il y a peut-être une meilleure façon d'empêcher des choses semblables de se produire et j'aimerais que vous m'aidiez de vos conseils. Cependant, nous convenons tous, je crois, que nous devons tenter de réduire la violence armée sans nuire aux chasseurs et sans restreindre les droits fondamentaux. »

Le ministre croit que le projet de loi tel qu'il a été modifié pour tenir compte des objections des Indiens permettra à quelque 98 ou 99 p. 100 de ceux-ci de conserver leurs armes. « Le contrôle des armes à feu, » a dit le ministre, « ne fera qu'éliminer les irresponsables et les dangereux qui ont un dossier à cet effet. Mais les gens sont en grande majorité responsable et pourront donc conserver leurs armes. »

« C'est à peu près la même chose que les permis de conduire. Nous tentons d'éliminer de nos routes les gens qui ont beaucoup d'accidents. Nous leur enlevons leurs permis et ils ne peuvent plus conduire. Mais beaucoup de gens conduisent et je pense que beaucoup de gens aussi pourront avoir des armes à feu. Mais je serai prêt à vous entendre de nouveau si le présent projet de loi modifié n'est pas à votre satisfaction. Il y a peut-être une meilleure solution mais il faut régler le problème. »

Mme Margaret Thompson a demandé au ministre, et ce, devant tous les délégués, de prendre en

sérieuse considération les recommandations que l'Association des femmes autochtones a formulées au Comité permanent des Affaires indiennes et du Nord le 25 mai 1976. De dire Mme Thompson: « Nous comprenons que vous ne soyez pas pleinement au courant de la situation des femmes autochtones. J'estime que leur situation est critique; il faut qu'elles participent aux affaires de leurs bandes et que leur expérience soit mieux reconnue. En même temps, je demande aussi à la Fraternité Nationale des Indiens de considérer sérieusement ces recommandations. »

Le ministre a dit n'être pas au courant des dites recommandations mais qu'il en prendrait sûrement connaissance.

Aux Indiens du Québec qui lui demandaient ce qu'il pensait des droits des Indiens et de leur lutte pour l'auto-détermination, le ministre a répondu que son ministère et le gouvernement avait décidé de ne pas « se défaire de la loi sur les Indiens ». Cette loi sera plutôt modifiée et restructurée de façon à aider les Indiens à réaliser l'auto-détermination. Le ministère étudiera avec les Indiens au cours des deux prochaines années les changements qu'ils désirent apporter à cette loi. « J'ai été renversé de voir les injustices dont les Indiens ont été victimes et j'espère que mes nouvelles fonctions me permettront de vous aider à les corriger. » Il a aussi souhaité que les leaders indiens élaborent et proposent leur propre politique.

M. Bob Manuel, de l'Union des Chefs indiens de la Colombie-Britannique, a fait part au ministre des difficultés que son organisme avait à obtenir des fonds du Secrétariat d'État. Malgré un horaire chargé, le ministre a rencontré le même jour le groupe de M. Manuel pour prendre connaissance de ses problèmes particuliers.

À une résolution adoptée par l'assemblée générale et visant à permettre aux Indiens du Labrador de se joindre à la FNI et à prier le ministre à les inscrire, il fut demandé au ministre de procéder « sur-le-champ » à cette inscription. Ce dernier n'a pas voulu accéder à la demande, disant qu'il ne connaissait pas suffisamment la procédure de l'inscription. Il semble que les arguments qui ont été présentés à la FNI et qui le seront bientôt aussi au ministre aideront les Indiens du Labrador à se faire inscrire prochainement. On sait que Terre-Neuve et le Labrador se sont joints à la Confédération en 1949. On croyait à l'époque qu'aucun Indien n'habitait ces territoires. Depuis, on a découvert des descendants des Micmacs à Conne-River, T.-N., et des descendants des Montagnais et des Neskapis au Labrador.

À l'issue de la période de questions, le ministre a fait officieusement connaissance avec plusieurs délégués. Le sénateur Guy Williams de Richmond, C.-B., a aussi assisté aux séances de la dernière journée de l'assemblée.

Daniels tend la main à la Fraternité des Indiens

« Le fait d'avoir fait reconnaître votre souveraineté est un réconfort pour nous, » a déclaré M. Harry Daniels, président du Conseil des Autochtones du Canada, aux délégués à la 7^e Assemblée annuelle de la Fraternité Nationale des Indiens.

Parlant du comité conjoint de la FNI et du cabinet, M. Daniels a déclaré aux 69 délégués que son organisation rencontrera le cabinet bientôt dans le but d'instituer un comité semblable au vôtre pour discuter des droits de premier occupant, des Métis et des Indiens non inscrits. Nous devrions travailler ensemble, » a-t-il dit.

« Pour nous, nos droits sont ancestraux et héréditaires. Aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, je suis un Indien. » Et il ajoute: « Trois de mes cousins en Saskatchewan sont chefs de leur réserve. »

Pour ce qui est des traités que le gouvernement a signés avec les nations indiennes à travers le Canada, il soutient qu'ils ont été rédigés avec du sang.

« Nous ne pouvons que renforcer votre position, » dit-il. Les Métis et les Indiens non inscrits ne veulent pas vivre sur vos terres. Nous ne voulons pas empiéter sur vos droits. »

C'est devant une salle comble que M. Daniels a soutenu que « le premier ministre avait admis que les Métis et les Indiens non inscrits avaient des droits de premier occupant. »

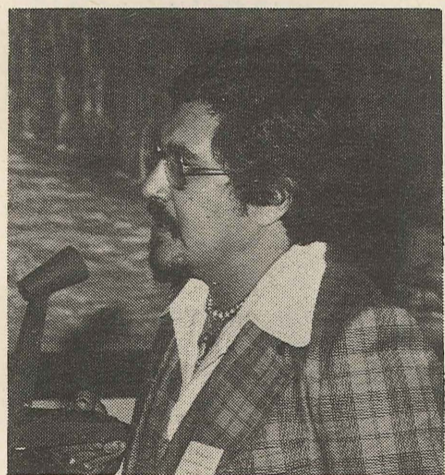
Tenant de rassurer les Indiens inscrits, M. Daniels dit que ses membres veulent d'un morceau du pays bien à eux.

Faisant allusion au Traité #3 qui a été signé par des Métis, il a dé-

claré que « nous n'accepterons pas l'extinction de nos droits de premier occupant. Nos droits sont liés à la terre. »

M. Daniels s'est rangé du côté de la FNI en convenant que « l'extinction est étrangère à notre culture. »

Sur le sujet de l'éducation, il a



M. Harry Daniels

parlé du Collège culturel de la Saskatchewan et a déclaré que le Conseil des Autochtones du Canada songeait à fonder une académie pour Métis qui s'inspirerait du Collège culturel de M. Dave Ahenakew. « Nous voulons enseigner notre propre culture à nos gens, » a-t-il dit.

En guise de conclusion, M. Daniels a réitéré ses premiers propos en disant qu'il « n'aimerait rien de mieux que de voir les Indiens inscrits, les Inuit et les Métis unir leurs efforts en vue de faire respecter leurs droits de premier occupant. Le Conseil des Autochtones du Canada poursuit une politique de disponibilité, » dit-il. « Nous sommes disposés à vous aider par tous nos moyens. »

Cowichan is one of the Most Successful Indian Owned Co-op Farms

The Cowichan Valley on Vancouver Island is one of those beautiful spots that seems to be famous for any number of reasons depending on what your particular interests may be.

It was the scene of some of the earliest logging history in British Columbia and has produced some of the finest timber in the province. The fertile bottom land in the valley has been farmed successfully for many years, and the Cowichan river that winds its way through the valley is justly famous for its run of salmon and trout.

The Cowichan Indian Band has

earned a world-wide reputation through the sale of Cowichan Indian sweaters — hand knit, untreated wool sweaters that are both practical and beautiful examples of Indian craft and design.

Probably not so well known, is the fact that the Cowichan Valley is also the site of one of the most successful Indian owned farm co-op's in Canada.

Until 1972 very little use was made of the Band's extensive holdings in the lower Cowichan Valley. Many hundreds of acres, close to the town of Duncan, lay fallow and unproductive. Some limited acreage

had been developed for hay crops, but the potential of the land was relatively untouched.

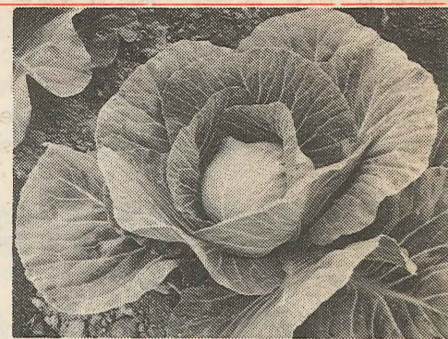
In 1972 the Cowichan Farm Co-op was formed by the Band with the intention of realizing revenue from the land and to providing job opportunities for Band members.

In order to obtain equipment and cover start up costs, initial financing was arranged through the Economic Development Fund of the Department and through ARDA. Subsequent financing for the project has been handled through the Bank of Commerce.

Major capital expenditures included tractors, cultivators and other farm equipment and the extensive irrigation system that has been one of the major keys to the Co-op's success. As crops began to develop, cooler and freezer storage facilities were added together with an ice-making machine that is capable of producing 12,000 lbs. of ice per day for packing.

Crop acreage for the 1975 crop year was approximately as follows:

<i>Fruit:</i>	
Blackberries	3 acres
Raspberries	12 acres
Strawberries	14 acres
<i>Vegetables:</i>	
Cabbage	5 acres
Beans	3 acres
Broccoli	30 acres
Brussels Sprouts	100 acres
Carrots	10 acres



Cabbages like this one are part of the many varieties of vegetables grown on the Cowichan Co-op Farm.

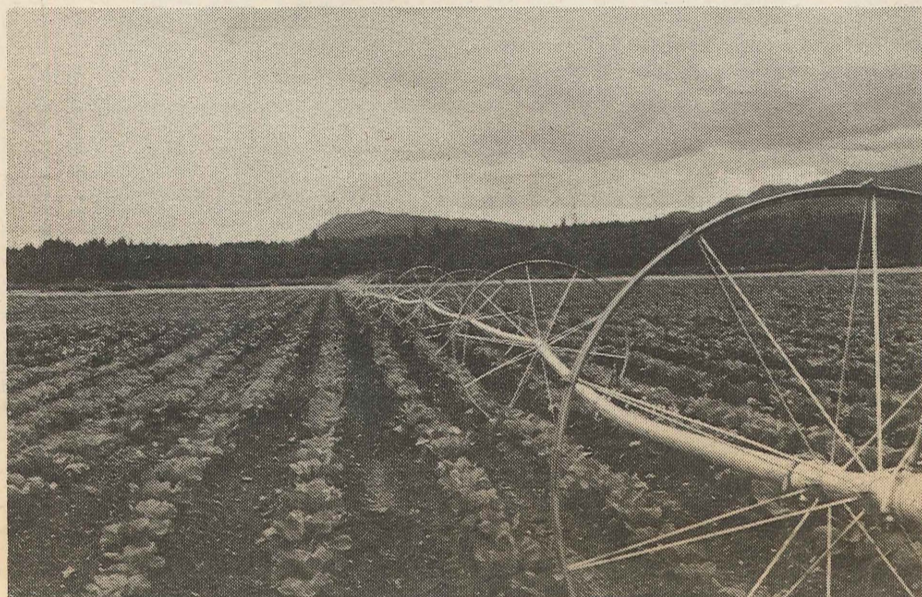
Cauliflower	100 acres
Corn	30 acres
Potatoes	40 acres

Plus approximately 25 acres in miscellaneous crops — squash, pumpkin, cucumbers, etc.

In addition to the fruit and vegetables the Band has developed approximately 100 acres of hay meadow. The bulk of the crops are contracted to major B.C. food wholesalers and packing plants.

One of the most interesting aspects of the Co-op operation is the variety and extent of the specialized irrigation equipment being utilized from a massive "pivot" irrigation boom that moves around a central hub like the hand on some enormous clock, and irrigates 115 acres as it turns — to more conventional wheel move pipe systems and solid set irrigation — all delivering tons of water as required.

The Cowichan Farm Co-op is big business — projected gross revenue for the year is expected to be close to \$600,000 — with up to 30 Band members regularly employed. Band Chief is Wes Modest and manager of the co-op is Bob Machell.



Specialized irrigation equipment as well as the more conventional wheel move pipe and solid set irrigation deliver tons of water as required.

Inkameep is Confident in a Great Future in Growing Wine Grapes

The growing of wine grapes and the making of wine has developed a tradition and a romance quite unlike any other form of agriculture. The fame of wines from the classic areas of France, Germany and Italy has spread throughout the world and has sustained generations of European families in growing, harvesting and wine making operations.

While British Columbia is a relative newcomer to the art of making wine, great strides have been made in the last few years in developing varieties of grapes needed to produce top quality B.C. wines. The potential for truly fine wine unquestionably exists in B.C.'s Okanagan Valley . . . warm dependable sunshine, good soil and the availability of water for irrigation. The key to realizing the potential has been the development of hybrid varieties of grapes that best suit the region.

One of the vineyards most successful in developing these new hybrids has been the Inkameep Vineyard owned and operated by the Osoyoos Indian Band. Having just completed their fifth crop year with the best harvest ever, the Band is well on its way to operating one of the most successful vineyards in the country.

Grape growing started as a band economic development venture in 1968 with a modest 80 acres under cultivation. The Inkameep Vineyard now has approximately 250 acres

producing several varieties of grapes, and they are planning on eventual expansion to 1,000 acres. Among the varieties of grapes now being grown at Inkameep are hybrid Rougeon, Baco Noir, Riesling, Foch, De Chaunac and Chancellor.

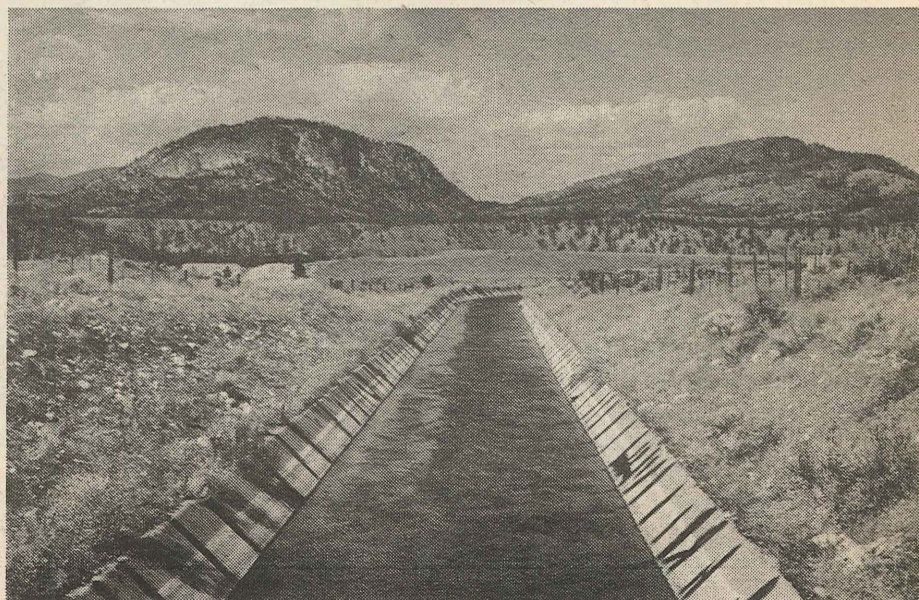
Like most agricultural ventures, Inkameep has had its share of problems — grape varieties that have been disappointing, unexpected frosts, grape loving blackbirds — but the Band has remained optimistic and is now being rewarded with bumper crops of up to 10 tons per acre from mature vines with the sugar content testing at 22%.

Now that the harvest has grown to major proportions the Band has just undertaken investment in a mechanical harvester and mobile field crusher. In operation the self-propelled mechanical harvester straddles the rows of grape trellises and with vibrating steel prongs removes the grapes from the vines. Stems, leaves and bits of vine are discarded and the grapes are pumped into field storage tanks or directly into tank trucks. These two sophisticated pieces of equipment will enable the Band to harvest more quickly and effectively since crops can be left to full maturity before picking, and will enable them to expand the acreage

under cultivation. It is also expected that some contract picking and crushing will be done for other vineyards in the area. With the cost of the harvester in the \$40,000 range and the crusher close to \$20,000, the Band is obviously into the wine business in a big way. The original intention of the Band in developing the vineyard was to utilize band lands that had not been producing revenue and to provide work and job training for a number of Band

members. In this respect the venture has been extremely successful, with between 30 and 40 Band members employed on the project, and this year's crop worth about \$170,000 in revenues to the Band.

Andres Wines currently contract to purchase the full production of the Inkameep Vineyard. This year Inkameep Vineyards have their own Andres brand of wine and in time the Band may operate its own winery.



The potential for truly fine wine unquestionably exist in B.C.'s Okanagan Valley . . . warm dependable sunshine, good soil and the availability of water for irrigation.

La coopérative agricole Cowichan une entreprise des plus prospères

La vallée de Cowichan, dans l'île Vancouver, est l'un de ces endroits merveilleux qui semblent pouvoir satisfaire tous les goûts.

Cette vallée a été le site de certaines des premières entreprises forestières de la Colombie-Britannique et a produit du bois d'œuvre de première qualité. Sa terre fertile a été cultivée avec succès pendant de nombreuses années et la rivière Cowichan, qui la sillonne, est à juste titre renommée pour ses frayères de saumons et de truites.

La bande indienne de Cowichan s'est acquis une renommée internationale grâce à la vente de ses gilets

indiens cowichan, faits de laine brute tricotée à la main et qui constituent des exemples frappants de l'artisanat indien.

Un fait moins connu est que la vallée de Cowichan soit également le site de l'une des plus prospères coopératives agricoles dont les Indiens sont propriétaires.

Jusqu'en 1972, la bande a très peu exploité ses terres. Plusieurs centaines d'acres, à proximité de la ville de Duncan, étaient en friche et improductives. Quelques acres avaient été aménagées pour la récolte du foin, mais la majorité des terres étaient en définitive inexplo-

tées.

En 1972, la bande a formé la Coopérative agricole de Cowichan dans l'intention de tirer des revenus de la terre et de créer des occasions d'emplois pour les membres de la bande.

Le financement initial a été obtenu par l'entremise du Fonds de promotion économique des Indiens et du programme spécial ARDA, dans le but d'acquérir la machinerie et de couvrir les frais de mise en œuvre. Des fonds additionnels ont été obtenus de la Banque de commerce.

Les principales dépenses en immobilisations comprennent l'achat de tracteurs, de motoculteurs et d'autres pièces d'équipement et couvrent également le système d'irrigation qui fut l'un des principaux facteurs du succès de la coopérative agricole. Les récoltes ayant commencé à augmenter, la coopérative a dû faire l'acquisition d'entrepôts frigorifiques et d'une machine à glace, d'une capacité de 12 000 livres par jour, à des fins d'emballage.

En 1975, la superficie réservée aux récoltes se répartissait comme suit:

Fruits: mûres	3 acres
framboises	12 acres
fraises	14 acres
Légumes: choux	5 acres
haricots	3 acres
broccoli	30 acres
choux de Bruxelles	100 acres

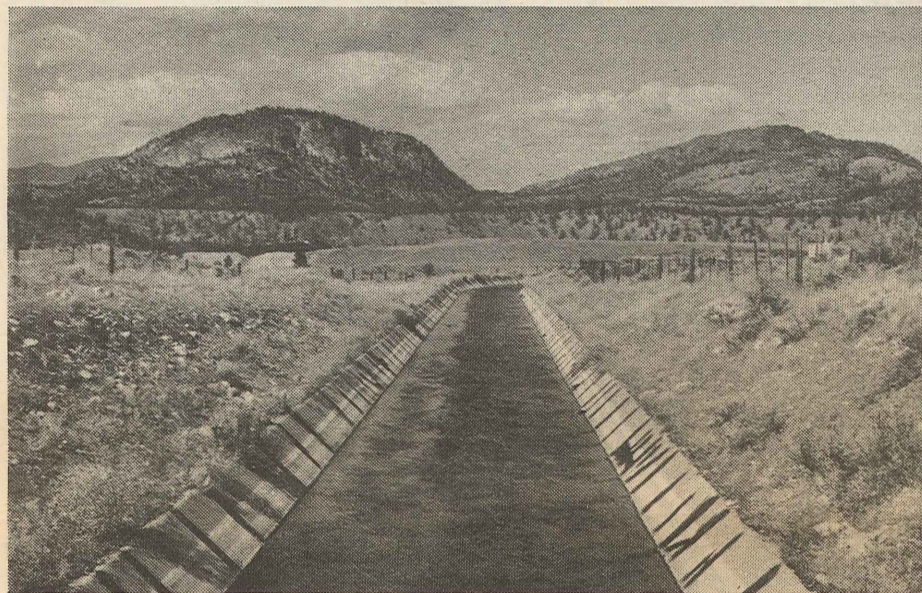
carottes	10 acres
choux-fleurs	100 acres
maïs	30 acres
pommes de terre	40 acres

À cela s'ajoutent environ 25 acres servant à diverses cultures dont des courges, des citrouilles, des concombres, etc. En plus de la culture des fruits et légumes, la bande exploite environ 100 acres de prairies.

La majeure partie de la récolte est vendue, par contrat, aux principales sociétés de vente en gros et usines de mise en conserve de la Colombie-Britannique. La bande a également mis sur pied un important commerce de détail saisonnier en ouvrant un magasin dans l'édifice administratif de la coopérative. Les ventes ont atteint jusqu'à \$3 000 par jour, au cours de la principale période des récoltes.

L'un des aspects les plus intéressants des activités de la coopérative est la variété et la complexité de l'équipement spécialisé d'irrigation utilisé. Un immense bras d'irrigation, monté sur pivot et qui tourne autour d'un moyeu central, à la manière des aiguilles d'une horloge géante, arrose 115 acres de terrain alors que des systèmes plus conventionnels de tuyaux fixes ou montés sur roues déversent des tonnes d'eau, selon les besoins.

La Coopérative agricole de Cowichan est une entreprise importante qui emploie régulièrement jusqu'à 30 membres de la bande et dont les revenus bruts prévus pour cette année devraient atteindre \$600 000. M. Wes Modest est le chef de la bande de Cowichan et M. Bob Machell remplit les fonctions de gérant de la coopérative.



L'un des aspects les plus intéressants des activités de la coopérative est la variété et la complexité de l'équipement spécialisé d'irrigation utilisé.

La culture du raisin de vigne et la fabrication du vin ont fait fleurir une tradition et une poésie qui se distinguent nettement de celles qu'ont inspirées les autres formes d'agriculture.

Ce n'est qu'à une époque récente que l'on a commencé à fabriquer du vin en Colombie-Britannique, mais on a fait de grands efforts dans les dernières années pour développer les variétés de raisin qui permettent d'y fabriquer un vin de première qualité. La vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique, présente sans aucun doute toutes les conditions nécessaires pour produire de bons vins: soleil chaud, bon sol et présence de l'eau nécessaire à l'irrigation. La clé de l'exploitation vinicole a été la production de cépages hybrides qui conviennent mieux à la région que les cépages connus.

L'un des vignobles qui a remporté le plus de succès dans la production de ces hybrides est le vignoble Inkameep, détenu et exploité par la bande indienne Osoyoos. La dernière récolte, que l'on vient juste de faire, a été la meilleure des cinq dernières années d'exploitation et la bande se dirige sûrement vers l'exploitation vinicole la plus florissante du pays.

C'est en 1968 que la bande s'est lancée dans cette initiative de promotion économique en cultivant, au début, un modeste champ de 80 acres environ. Le vignoble Inkameep s'étend maintenant sur environ 250 acres qui produisent plusieurs cépages; on projette d'agrandir éven-

L'avenir s'annonce prometteur pour le vignoble Inkameep

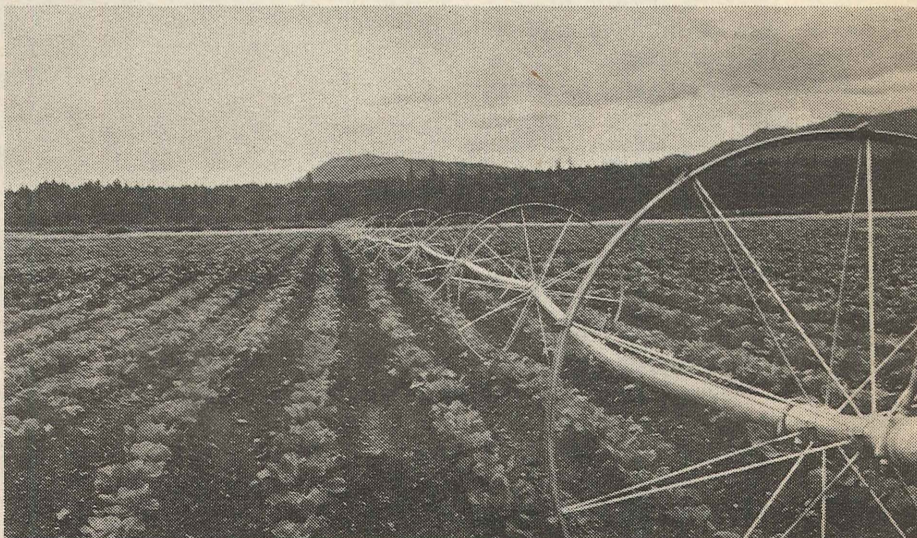
tuellement les champs de vigne à 1 000 acres. Parmi les cépages qu'on cultive actuellement à Inkameep, on trouve l'hybride Rougeon, le Baco Noir, le Riesling, le Foch, le De Chaunac et le Chancellor.

Comme c'est le cas pour la plupart des entreprises agricoles, Inkameep a connu des problèmes: cépages décevants, gels imprévus et étourneaux friands de raisins; mais la bande a gardé son optimisme et en est maintenant récompensée par des récoltes magnifiques qui vont jusqu'à 100 tonnes par acre de raisins à pleine maturité contenant, d'après les tests, 22% de sucre.

Maintenant que les récoltes ont atteint cette abondance, la bande a décidé d'investir de l'argent dans une moissonneuse mécanique et un pressoir mobile. La moissonneuse mécanique auto-propulsée écarte les rangs des treilles et des griffes d'acier à mouvement vibratoire détachent les raisins de la vigne. Les tiges, les feuilles et les bouts de vigne sont rejetés et les raisins sont pompés dans des récipients d'entreposage sur le terrain ou directement dans le camion. Ces deux pièces d'équipement perfectionnées permettront à la bande de faire les vendanges plus rapidement et par le fait même plus efficacement puisque

l'on peut attendre que les raisins aient atteint leur pleine maturité avant de faire la cueillette; ils pourront aussi agrandir les champs de vigne. Il est également question que la bande exécute, par contrat, des tâches de cueillette et de pressage pour d'autres vignobles de la région. Avec une moissonneuse de \$40 000 et un pressoir de près de \$20 000, il est évident que la bande s'est lancée dans l'industrie vinicole sur une grande échelle. L'objectif pre-

mier du projet d'aménagement d'un vignoble était d'utiliser les terres de la bande qui n'avaient pas rapporté de revenus jusque-là et de fournir des occasions d'emploi et une formation à un certain nombre de membres de la bande. À cet égard, l'entreprise a été extrêmement fructueuse puisque de 30 à 40 membres de la bande travaillent au vignoble. La récolte de cette année rapportera environ \$170 000 à la bande.



La vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique, présente toutes les conditions nécessaires pour produire de bons vins: soleil chaud, bon sol et présence de l'eau nécessaire à l'irrigation.

NIB Gets New President

(WHITEHORSE) — Early in September when George Manuel announced that he would not seek re-election as president of the National Indian Brotherhood, speculators had a field day.

It would be Ray Jackson of the Yukon who would seek the president's chair while others were willing to bet their shirts that Dave Ahenakew would be the next Brotherhood president.

to rest in a spectacular way. To the surprise of delegates and observers, Mr. Ahenakew nominated 29 year old Noel Starblanket of Saskatchewan as a contender for the top NIB post. After several calls for further nominations were met with a silence heard throughout Whitehorse, the election committee chairperson declared Mr. Starblanket president by acclamation.

In an address prior to the elections, Mr. Manuel, the outgoing president stated that he wasn't seeking re-election because he wants to return to British Columbia and work with the people there. His primary concern is education of native people and the federal government's current policy.

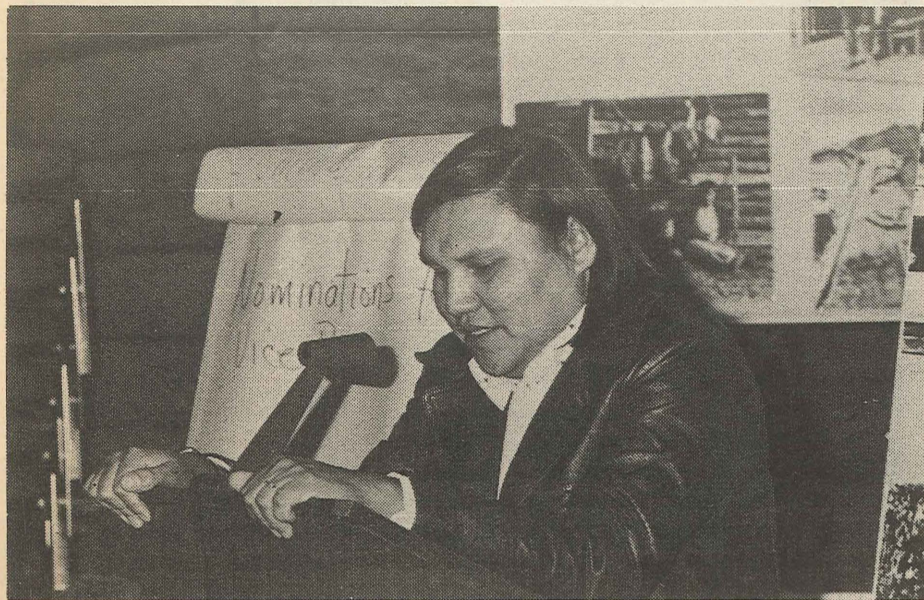
Manuel said that education "is an aboriginal right and a treaty right of the Indian people and the government must accept a policy and an attitude that is fair to the Indian people. The federal government is legally obligated to pay for the education of Indian children between the ages of 7 and 16. Although the government does pay for higher education, it has no obligation to do so under treaties or legal agreements".

Mr. Starblanket, in his first speech as President of the NIB stated that he was prepared to give the leadership a lot of energy. That energy is to ensure that Indian communities are intimately involved in resolutions of claims.

"This acclamation was the best and easiest thing that has happened to me in my life" stated Mr. Starblanket. He went on to say that if he ever denied the confidence placed in him, he would be the first president to step down. "I have been entrusted with the greatest organization that has been set up to preserve and protect Indian rights."

Starblanket went on to say that he has no intention of telling the delegates how to run their organizations or that they are not representing their people. As well, there is no way he will let the government tell him that because he is president by acclamation it is due to apathy among the Indian leadership.

In closing, Mr. Starblanket thanked George Manuel for the groundwork he has laid for him and said that even though he has criticized him (Manuel) at times, what he has done in the last six years is indeed something to be proud of.



Noel Starblanket, former chief of the Starblanket Reserve and Director of Indian Rights and Treaty Research for the Federation of Saskatchewan Indians.

Some felt sure that Dave Courchene of Manitoba would replace the retiring Manuel; others felt that

On the first day of the 7th annual NIB conference held here in Whitehorse, those speculations were laid

Indian Leaders Cannot Afford To Sit On The Fence Any Longer (Dave Ahenakew)

(WHITEHORSE) — "The proposed 'Native Policy' appears to be an attempt to 'piggy-back' on the processes, procedures and policy-development mechanisms worked out, over a long period of time, by Indian leaders and the federal government" said Dave Ahenakew of the Federation of Saskatchewan Indians.

Speaking to delegates of the 7th Annual National Indian Brotherhood Assembly, Mr. Ahenakew told them that "we as Indian leaders cannot afford to 'sit on the fence' any longer".

Four points he wanted discussed were: (1) The May 27, 1976 Cabinet Memorandum on Native Policy. (2) The Federal-Indian Trust Relationship. (3) Indian Jurisdiction, and (4) Indian Sovereignty.

Native Policy

The concerns that the Indians of Saskatchewan have with the Native Policy Recommendations of the government are that they tend to lump the problems and proposed programs for status and non-status groups under the term "Native" using four reasons.

- The special problems and needs of all classes of native people are similar (recognition, cultural security, social-economic needs, participation and self-determination)
- The relatively recent emergence of a substantial urban population of both status and non-status groups.
- The high birth-rate and rapid population growth among both groups, and
- Inadequate access to resources.

Mr. Ahenakew said that the proposed Native Policy conflicts with the *Approach to Government-Indian Relationship* paper approved by the Federal Cabinet. The Native Policy outlines a universal policy framework to include all government relationships with all "Native" people in Canada while the other approach specifies that: "The diversities of need, aspirations and attitude among Indians in all parts of Canada rule out a single strategy that would be universal and uniform in its application".

"If the government succeeds in reclassifying status Indians as just another category of NATIVES, it will then be only a short step to reclassifying all of us — Status Indians, Non-Status Indians, Metis and Inuit — as simply part of the 'disadvantaged Sector' of Canadian Society".

Mr. Ahenakew said that if the federal government intends to deal with Metis and non-status Indians as distinct groups within society, that is a matter for them and those groups to deal with. The suggestion that non-status 'native' people and 'other interested groups' participate in consultations on revisions of the Indian Act is totally preposterous. "The only area we have to debate is that between Indian and Canadian jurisdiction".

The *Native Policy* proposal emphasizes the importance of "the Cabinet regaining the initiative".

"Are we going to let the government regain the initiative while we wait for them to tell us where we fit in?" asked Mr. Ahenakew of the delegates. "We must totally reject the inclusion of Treaty and Status

Indians in this new 'Native Policy'. We must insist that all references to Indians, lands reserved for Indians, Indian Claims, the Department of Indian Affairs, the Indian Act and the Treaties be removed



Dave Ahenakew

from the 'Native Policy'. We must insist on a *separate* and *distinct* Indian Policy. The Department of Indian Affairs must concern itself exclusively with Indian Policy.

Federal-Indian Trust Relationship

Federal-Indian Trust Relationship is especially important now since the proposed Native Policy questions whether or not a trust relationship even exists.

What exactly is meant by a trust relationship? In a trust relationship, the trustee is obligated, by law, to act with strict honesty and candor exclusively in the best interest of the beneficiary — even when that is not in the best interest of the trustee.

"When we signed the Treaty, Mr. Ahenakew, our ancestors held back or 'reserved' certain lands for our own people. Canada did not give us those lands. The land was not Canada's to give".

As our trustee, Canada cannot — under any circumstances — in furthering other obligations, act in competition with Indians or in the deterioration of our rights.

"Canada", said Mr. Ahenakew, "should provide the resources for Indian Bands to have available engineers, Hydrologists, soil scientists, geologists, lawyers and other experts to assist them in making decisions about band affairs. Instead, we get middle or lower-level bureaucrats employed by the Department of Indian Affairs and other agencies".

The rights of Indian nations have continually been impaired by the failure to enforce treaties and carry out the intent of certain statutes. Our trustee is also involved in numerous conflict of interest situations. Right within the Department, the Parks Canada and Northern Affairs Branches often have claims, interests and programs which conflict with the rights of Indian bands. "Thus, the Minister is obligated to represent conflicting interests" said Mr. Ahenakew.

Indian Jurisdiction

We hear a lot of talk about Federal and Provincial jurisdiction, but how much time and energy have we given to defining INDIAN JURISDICTION?

(see *Indian Leaders*, page 6)

La F.N.I. se donne un nouveau président

(WHITEHORSE) — Lorsque, dans les tout premiers jours de septembre, George Manuel a annoncé qu'il ne solliciterait pas un renouvellement de mandat à la présidence de la Fraternité Nationale des Indiens,

avérées erronées dès la première journée de la 7^e réunion annuelle de la FNI tenue à Whitehorse. À la surprise générale des délégués et des observateurs, M. Ahenakew a proposé la candidature de Noel Star-

blanket et n'ayant reçu aucune réponse, que le président du comité d'élection a déclaré M. Starblanket élu par acclamation au poste de président de la Fraternité Nationale des Indiens.

former une administration énergique, afin d'obtenir une participation concrète des communautés indiennes dans le règlement des réclamations.

« Cette élection par acclamation fut l'événement le meilleur et le plus facile à survenir dans ma vie », a déclaré M. Starblanket. Il a ajouté que s'il venait à ne plus être digne de la confiance que les délégués ont mis en lui, il serait le premier président à résigner de ses fonctions. « J'ai été gratifié de la confiance de la plus grande organisation qui fut jamais mise sur pied pour préserver et défendre les droits des Indiens. »

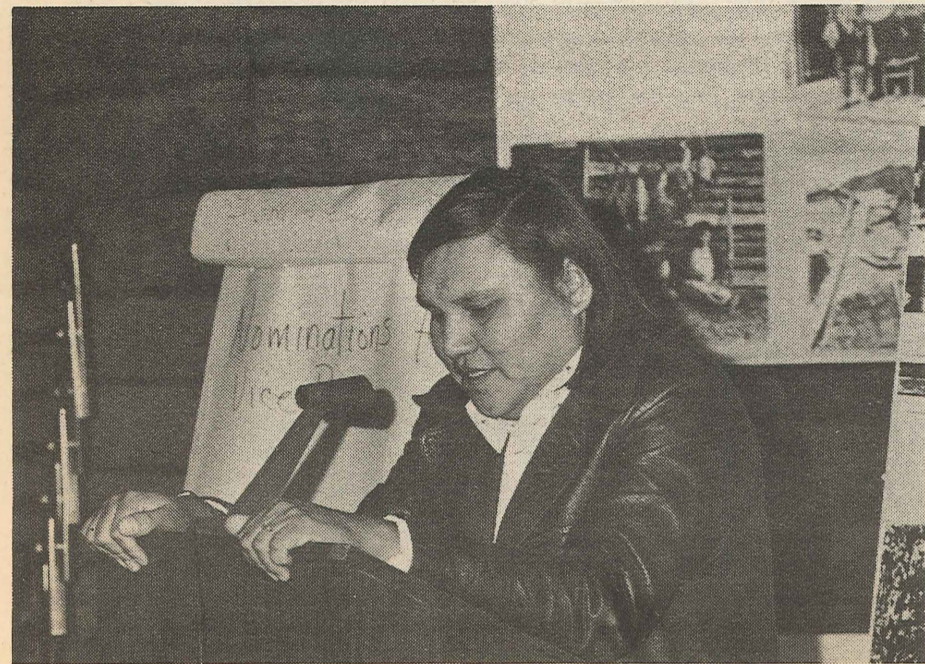
M. Starblanket a ajouté qu'il n'avait pas l'intention de dire aux délégués comment diriger leur propre organisation ou qu'ils ne représentaient pas leur peuple, pas plus qu'il ne tolérerait que le gouvernement lui dise qu'il avait été élu par acclamation à cause de l'apathie des dirigeants indiens.

M. Starblanket a terminé en remerciant M. George Manuel de tout le travail qu'il avait entrepris et en déclarant que même s'il avait, à l'occasion, critiqué le président sortant, il se devait de déclarer que les Indiens doivent être fiers de ce qui a été réalisé au cours des six dernières années.

Lors du discours qu'il a prononcé, avant la tenue des élections, M. Manuel a déclaré ne pas vouloir solliciter un renouvellement de mandat afin de pouvoir retourner en Colombie-Britannique et y travailler auprès de ses gens, expliquant que ses principales préoccupations y seraient l'éducation des autochtones et les politiques du gouvernement fédéral.

M. Manuel a déclaré que l'éducation était, pour les Indiens, un droit de premier occupant ainsi qu'un droit découlant des traités et que le gouvernement se devait d'adopter une politique et une attitude qui soient justes envers les Indiens. Le gouvernement fédéral est légalement obligé de défrayer le coût de l'éducation des Indiens de 7 à 16 ans. Cependant le gouvernement fédéral n'est contraint, ni par traité ni par engagement, à défrayer le coût de l'éducation des Indiens de plus de 16 ans, même s'il le fait actuellement.

Dans son premier discours en tant que nouveau président de la FNI, M. Starblanket a déclaré qu'il désirait



M. Noel Starblanket, ex-chef de la réserve Starblanket et directeur du comité de recherche sur les droits des Indiens et sur les traités, au sein de la Fédération des Indiens de la Saskatchewan.

nombreuses furent les conjectures sur son successeur éventuel.

Mais ces prédictions se sont

blanket, de la Saskatchewan, au poste de président. C'est après avoir demandé à plusieurs reprises s'il y

Les dirigeants indiens inquiets de la "Politique sur les autochtones"

(WHITEHORSE) — « Le projet de « Politique pour les autochtones » semble être une tentative de « chevauchement » des méthodes, procédures et mécanismes d'élaboration de politiques mis au point de longue main par des leaders indiens et le gouvernement fédéral. » L'auteur de ces propos, M. Dave Ahenakew, de la Fédération des Indiens de la Saskatchewan, s'adressait aux délégués à la 7^{ième} Assemblée annuelle de la Fédération Nationale des Indiens.

M. Ahenakew estime que les leaders indiens ne peuvent demeurer « sur la clôture » plus longtemps. Dans son allocution, il a traité de quatre sujets: (1) le mémoire du cabinet du 27 mai 1976 sur la « Politique pour les autochtones »; (2) la relation de tutelle entre le fédéral et les Indiens; (3) la juridiction indienne, et (4) la souveraineté des Indiens.

Le projet « Politique pour les autochtones »

Ce qui inquiète les Indiens de la Saskatchewan dans le projet de « Politique pour les autochtones », c'est qu'il tend à regrouper les problèmes et les programmes projetés pour les groupes indiens inscrits et non inscrits sous le vocable « autochtones » en se fondant sur quatre grandes raisons:

(a) Les problèmes et besoins particuliers de toutes les classes d'autochtones sont semblables (reconnaissance, sécurité culturelle, besoins socio-écono-

miques, participation et autonomie).

- (b) Le développement plutôt récent d'une importante population urbaine d'Indiens inscrits et non-inscrits.
- (c) Le taux élevé de la natalité et l'expansion rapide de la population des deux groupes; et
- (d) l'accès inadéquat aux ressources.

M. Ahenakew estime que le projet de « Politique pour les autochtones » vient en contradiction avec le document portant sur les « Relations entre le gouvernement et les Indiens », que le cabinet fédéral a approuvé. La « Politique pour les autochtones » établit une structure politique universelle couvrant tous les rapports du gouvernement avec tous les autochtones du Canada, tandis que l'autre méthode précise que « la diversité des besoins, des aspirations et des attitudes chez les Indiens de toutes les régions du Canada élimine toute stratégie unique d'application universelle et uniforme. »

M. Ahenakew a poursuivi en disant que pour que s'élabore une politique précise visant les Métis et les Indiens non inscrits, il faudra que le gouvernement fédéral travaille avec ces groupes, séparément et distinctement de ses rapports avec les groupes Indiens.

« Si le gouvernement réussit à reclasser les Indiens inscrits comme une simple catégorie d'autochtones, il n'aura plus qu'un pas à franchir

pour nous reclasser tous — Indiens inscrits, Indiens non inscrits, Métis et Inuit — comme simple partie du « secteur désavantagé » de la société canadienne. »

« Si les non-inscrits collaborent à l'érosion de nos droits et de notre statut, ils ne feront qu'encourager les gouvernements à les noyer, avec les Indiens inscrits, dans la mosaïque culturelle canadienne, » d'ajouter M. Ahenakew.

Le leader indien est d'avis que, si le gouvernement fédéral se propose de s'occuper des Métis et des Indiens non inscrits en tant que groupe distinct au sein de la société, c'est à eux et à ces groupes d'y voir. Il est totalement impensable que les « autochtones » non inscrits et « autres groupes intéressés » participent à la consultation sur les modifications à apporter à la Loi sur les Indiens.

« Les seuls rapports que nous devons débattre sont ceux qui existent entre les Indiens et la juridiction canadienne. »

La « Politique pour les autochtones » souligne l'importance pour le cabinet de reprendre l'initiative. Si le gouvernement désire vraiment travailler sérieusement dans un esprit de collaboration, ne devrait-on pas accorder la priorité aux initiatives CONJOINTES? Il ne s'agit pas ici d'une nouvelle politique mais bien de la reformulation d'une vieille politique bien familière. Elle tend à réaliser « l'assimilation par la collaboration » plutôt que « l'assimilation par la force ou l'intimidation ».

« Allons-nous laisser le gouvernement reprendre l'initiative et attendre qu'il nous dise ce qu'il fera de nous? », a demandé M. Ahenakew aux délégués. « Nous devons repousser totalement l'idée de l'inclusion des Indiens inscrits et protégés par traités dans cette nouvelle « Politique pour les autochtones ». Nous devons insister pour que toute mention des Indiens, des terres des Indiens, des réclamations des Indiens, du ministère des Affaires indiennes, de la Loi sur les Indiens et des traités soit rayée de la « Politique pour les autochtones ». Nous devons insister pour que soit élaborée une politique *distincte* et *séparée* relative aux Indiens. »

Relation de tutelle entre le gouvernement fédéral et les Indiens

La relation de tutelle entre le gouvernement fédéral et les Indiens revêt une importance particulière aujourd'hui du fait que la « politique pour les autochtones » met en doute l'existence même de cette relation.

Qu'entend-on au juste par relation de tutelle? Dans cette relation, le tuteur est tenu par la loi d'agir en toute honnêteté et franchise et exclusivement dans les intérêts les mieux conçus du bénéficiaire de la tutelle, même si cela n'est pas à l'avantage du tuteur.

« Lorsque nous avons signé les traités, » de dire M. Ahenakew, « nos ancêtres ont retenu ou « réservé » certaines terres pour notre peuple. Le Canada ne nous a pas donné ces (Voir *Dirigeants*, page 6)

Sookinchute More than Lives Up to its Billing

Long ago the real estate business used up all the superlatives (and coined a few new ones) in described residential property for sale. It's difficult not to be slightly skeptical about glowing descriptions of "once in a lifetime" real estate opportunities. But now and then we are pleasantly surprised to find that a piece of property — a house — or even a complete development more than lives up to its billing. This is the situation with "SOOKINCHUTE" a single family residential subdivision in B.C.'s Okanagan Valley.

"SOOKINCHUTE" is the first phase of a real estate development by the Westbank Indian Band.

The Okanagan Valley comes as close to an ideal place to live as we have in Canada. With a warm, dry climate that is nothing short of magnificent in the summer and relatively gentle in winter — the area for many years has been world famous as a summer playground and fruit growing area. Within the last ten years, this scenic beauty, the climate and government incentives have attracted a major expansion of light industrial development, and the tourist season has been extended into winter with skiing in the surrounding mountain areas. The result has been to make the Okanagan one of B.C.'s fastest growing population areas with a resulting dramatic rise in real estate values. Recognition of these

trends led the Westbank Indian Band to consider the development and utilization of their Band lands overlooking Okanagan Lake and the city of Kelowna. In 1973 a major land use study of Reserve #10 was completed at the request of the band by the Department.

One of the recommendations of this over-all plan was the establishment of a single family residential development on approximately forty acres of land on a high ridge of hillside overlooking the lake. The property offers some of the most breathtaking scenic views available in the area.

It has the advantage of both eastern and western exposure resulting in sunshine early and late in the day. The natural vegetation in this part of the Okanagan is park like with stands of Ponderosa Pine and open grass and sage brush ground cover. Careful planning and location of service roads has preserved this growth and taken maximum advantage of the views.

Property will be let on the basis of 98-year leases, with payment made as a lump sum pre-payment. Lot prices are expected to run up to \$25,000 depending on their size and location.

In order to undertake the development the Westbank Band incorporated the Westbank Indian Band Development Company Limited. The

company is wholly owned by the Westbank Band and officers of the company are:

President:
Chief Norman Lindley

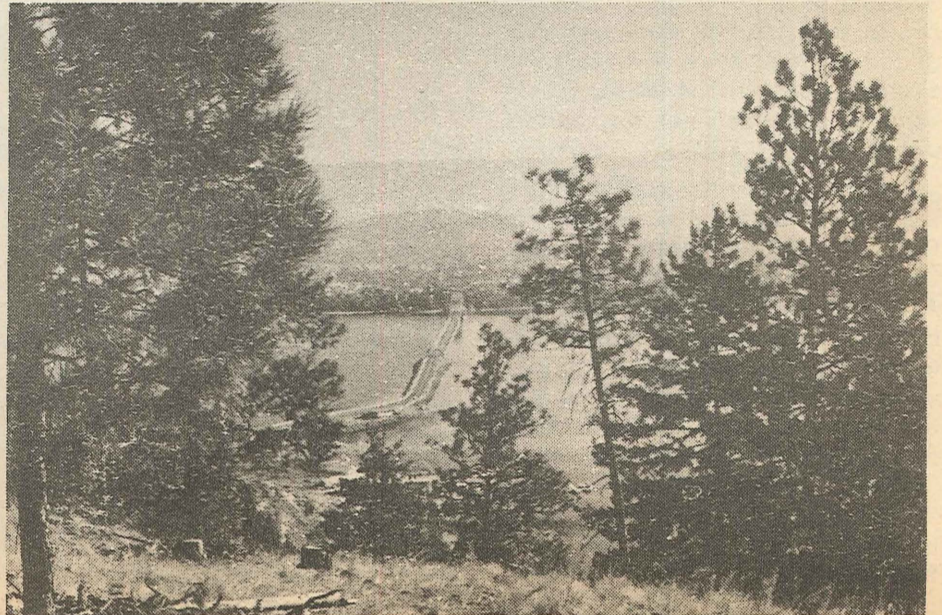
Secretary-Treasurer:
Counsellor Mrs. Mary Eli

Board Members:
Robert Louie
Mrs. Millie Jack
Bill Derrickson Jr.

The Development Company has retained a real estate firm to act as project directors. The firm's responsibilities will include marketing di-

rection, administration and training of Band members in all phases of development activity. All services have been designed to Provincial Government standards, with underground hydro and telephone lines, paved roads, water, street lighting and fire protection.

An attractive marketing office has been constructed adjacent to highway 97, the main arterial highway in the area, and close to the development site. Financing for the project has been undertaken by the Royal Bank with guarantees provided by the Indian Economic Development Fund of the Department.



Barney Williams, a West Coast Fisherman

Fishing has traditionally played a vital role in the lives and culture of the Indians of British Columbia's West Coast. From the simple days of fishing for food from dugout canoes and early commercial fishing from old inboards, many of the West Coast Indian fishermen have moved

up to ownership of powerful custom-built seiners and trollers with the highly sophisticated marine gear needed for open ocean fishing and extended travel.

It hasn't been easy. The process of trading up through a series of larger and better equipped boats, so

necessary to the success in the highly competitive commercial fishing business, has taken years of hard work, frustration, and financial risk, compounded by the special problems of Indian people attempting to finance ownership of boats and gear.

It was to help overcome some of these problems that the Federal Government in 1968 introduced the Indian Fishermen Assistance Program and provided a fund of some \$4.6 million to get it underway. (Subsequently renewed for an additional \$10 million).

Barney Williams was one of the first of the West Coast fishermen to apply for and receive financial assistance under the I.F.A.P. program and he's quick to point out that without this help, he probably would not be skipper of the good ship Princess Chérie, named for his daughter, that he now owns and operates.

Nothing goes smoothly in a program that is new and innovative. Barney's trip through the relatively uncharted waters of the new I.F.A.P. program was anything but smooth. Plan approval delays, financing delays, contractor problems, all the normal hazards of ship building compounded by the difficulties of an Indian person experiencing complex financial arrangements for the first time.

In Barney's case, the process provided him with a business education as a side benefit, but there were times when only the faith of good friends and family kept him going. That, and the special resilient quality that develops in people who have known real hardship.

Barney Williams' early years near Tofino on Vancouver Island included more than his share of high adventure and stark tragedy — and to hear it told is to wonder at the inner strength that has preserved his optimism and great sense of humour. It also explains why the delays, mistakes and false starts, were taken in stride and overcome in order to see the Princess Chérie become a reality.

Barney Williams is first of all, a fisherman and a good one. He's tried his hand at a lot of other things in his time — logger, carpenter, boat builder — but inevitably he returns to the sea and the way of life of a West Coast fisherman. Following the runs of salmon and herring through the seasons, he returns to winter ashore to repair ship and gear and to accept the backlog of domestic responsibilities accrued during the fishing season.

On British Columbia's West Coast there are some 1,500 fishermen who follow the same or similar routines to that of Barney Williams and many of them are highly successful fishermen. It hasn't been easy for Indian fishermen to compete in an industry that has experienced such dramatic change and has become as highly competitive as commercial fishing. The I.F.A.P. program has had the encouraging effect of permitting Indian fishermen to obtain over 600 grants and loans to cover everything from nets and gear to fully equipped seiners. The result of this upgrading has been to substantially increase the share of the annual catch obtained by Indian fishermen.



Sookinchute un endroit où il fait bon vivre

Autrefois, les entreprises de ventes immobilières utilisaient tous les superlatifs imaginables, et même en inventaient quelques-uns à l'occasion, pour mousser la vente d'immeubles résidentiels. Il est difficile de croire à une «occasion unique» dans le domaine de l'immeuble, mais il peut arriver qu'une propriété ou parfois même tout un ensemble immobilier puissent mériter une telle appellation. C'est le cas de «Sookinchute», un arrondissement de la vallée d'Okanagan, en Colombie-Britannique, où sont construites des résidences unifamiliales.

«Sookinchute» constitue la première étape d'un plan d'aménagement immobilier conçu par la bande indienne de Westbank.

Au Canada, la vallée d'Okanagan est un des endroits où l'on peut dire qu'il fait vraiment bon vivre. Dotée d'un climat chaud et sec l'été et relativement plaisant l'hiver, cette région constitue depuis de nombreuses années, un lieu privilégié pour les estivants et pour la culture des arbres fruitiers. Au cours des dix dernières années, la beauté de la nature, le climat et les programmes d'encouragement du gouvernement, ont favorisé d'une façon marquée le développement de l'industrie légère; la saison touristique a de plus été prolongée grâce au ski qui se pratique sur les pentes des montagnes avoisinantes. Tout cela a permis à la vallée d'Okanagan d'enregistrer l'un des plus forts taux

d'accroissement de la population de toute la Colombie-Britannique et a provoqué une augmentation considérable de la valeur immobilière. Ce sont ces raisons qui ont incité la bande indienne de Westbank à entreprendre le développement immobilier des terres de la réserve qui surplombent le lac Okanagan et la ville de Kelowna. En 1973, à la demande du conseil de bande, le Ministère a complété une étude globale de l'utilisation des terres de la réserve n° 10.

Le plan d'ensemble qui en est résulté, recommandait entre autres

le lotissement d'une quarantaine d'acres sur un coteau surélevé et surplombant le lac, en vue d'un développement résidentiel pour maisons unifamiliales. Le site offre un panorama merveilleux en raison de son orientation est et ouest, le soleil se levant tôt le matin et se couchant tard l'après-midi. La flore naturelle de cette partie de la vallée d'Okanagan se compose principalement de pins pondérosa et les vallées herbeuses sont entrecoupées de buissons. Le soin apporté à la préparation du plan d'urbanisme et la localisation des routes de service ont

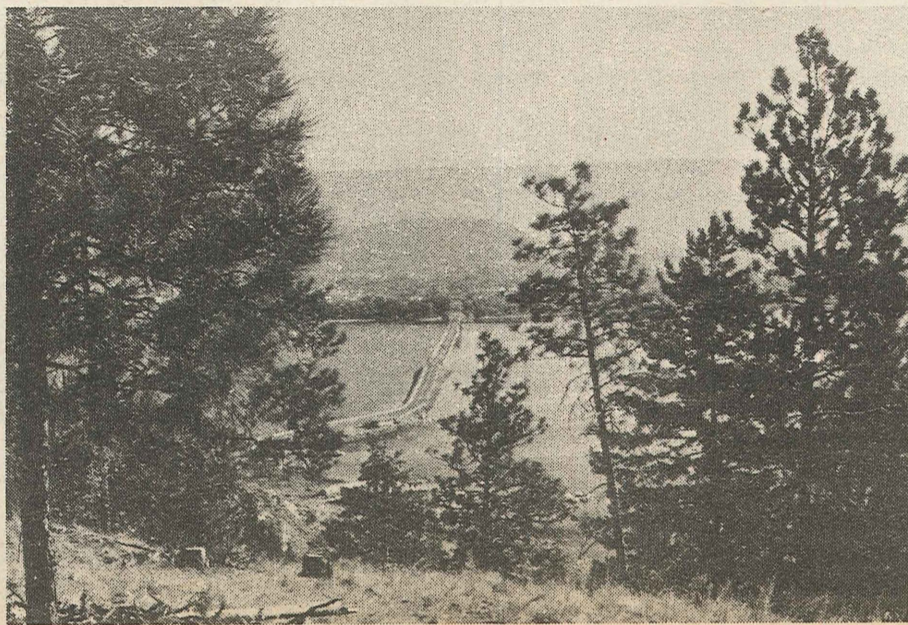
permis de protéger la végétation et de profiter au maxima du paysage.

Les propriétés seront louées en vertu d'un bail de 98 ans et dont le paiement global se fera à l'avance. Le prix des lots pourra atteindre jusqu'à \$25 000 selon leur grandeur et leur emplacement.

En vue de la réalisation de ce projet domiciliaire, la bande a formé la Westbank Indian Band Development Company Limited, dont elle est propriétaire à part entière. Le conseil d'administration de la compagnie se compose du chef Norman Lindley, président, de la conseillère, Mme Mary Eli, secrétaire-trésorière, ainsi que de Robert Louie, conseiller, de Mme Millie Jack et de Bill Derrickson Jr., directeurs.

La compagnie a retenu les services d'une société de ventes immobilières pour diriger le projet. Cette société aura la responsabilité de la mise en marché, de l'administration et de la formation des membres de la bande dans tous les domaines du développement. Tous les services ont été conçus pour répondre aux normes établies par la province et comprennent des réseaux de fils téléphoniques et électriques souterrains, des routes revêtues d'asphalte, un aqueduc, l'éclairage des rues et la protection contre les incendies.

Un bureau des ventes a été construit sur un terrain adjacent à la route 97, principale voie de communication de la région, et à proximité du développement domiciliaire.



Dotée d'un climat chaud et sec l'été et relativement plaisant l'hiver, la vallée d'Okanagan est un endroit où il fait vraiment bon vivre.

Barney Williams, pêcheur de la côte ouest

La pêche a toujours joué un rôle de première importance dans la vie et la culture des Indiens de la côte ouest de la Colombie-Britannique. Depuis l'époque des canots creusés dans un tronc d'arbre, époque où les Indiens pêchaient uniquement pour assurer leur subsistance, en passant par celle des vieux moteurs intérieurs à un cylindre qui marqua les débuts de la pêche commerciale, les embarcations de pêche des Indiens de la côte ouest ont bien changé. En effet, les pêcheurs indiens possèdent aujourd'hui de puissantes embarcations de pêche à la traîne et à la senne, construites sur commande et dont l'équipement perfectionné permet la pêche en haute mer et les sorties en mer prolongées.

Il a été difficile pour les pêcheurs indiens d'acquérir des bateaux toujours plus gros et mieux équipés, essentiels pour réussir dans la pêche commerciale où règne une très forte concurrence. Cette évolution a en effet demandé des années de travail acharné, de frustration et de risque financier sans compter les difficultés particulières auxquelles se heurtent les Indiens pour financer l'achat de bateaux et d'agrès.

Dans le but d'aider les Indiens à surmonter quelques-uns de ces problèmes, le gouvernement fédéral a mis sur pied, en 1968, le Programme d'aide aux pêcheurs indiens et y a consacré 4.6 millions de dollars. (Par la suite, le gouvernement y a ajouté 10 millions de dollars).

Barney Williams a été l'un des premiers pêcheurs de la côte ouest

à demander et à recevoir une aide financière en vertu du P.A.P.I. Il reconnaît que sans cet appui, il ne serait probablement pas capitaine et propriétaire d'un bon bateau, le Princess Chérie (ainsi appelée en l'honneur de sa fille).

Cependant, l'application d'un programme nouveau et innovateur ne va pas sans présenter quelques écueils. Le passage de Barney dans les eaux à peu près inexplorées du nouveau programme fut loin d'être facile. En effet, il y a eu des retards dans l'approbation de son projet et l'envoi des fonds, des problèmes avec les entrepreneurs, soit tous les risques habituels dans la construction de bateaux, auxquels s'ajou-

taient les difficultés d'un Indien qui fait face pour la première fois à un système financier complexe.

Ces démarches ont cependant familiarisé Barney avec le rouage des affaires, mais à certains moments, seul l'appui de quelques amis et de sa famille l'a incité à continuer. Cet appui, mais aussi cette force de caractère qu'acquière ceux qui ont eu une vie difficile.

Pendant son enfance passée près de Tofino, dans l'île de Vancouver, Barney Williams a connu plus que sa part de péripéties et de grandes épreuves. À l'entendre raconter son enfance (qui est des plus intéressantes, particulièrement quand Armanda, sa charmante épouse, y

ajoute des commentaires et des anecdotes), on admire la force morale de Barney, qui lui a permis de garder son optimisme et sans sens de l'humour. On comprend aussi comment il a pu surmonter tous les obstacles et voir son rêve de posséder son premier bateau se réaliser.

Barney Williams est d'abord un pêcheur, métier dans lequel il excelle. Avant de devenir pêcheur, il a été bûcheron, menuisier, constructeur de bateaux, mais il revient toujours à la mer et au mode de vie des pêcheurs de la côte ouest. Suivre le déplacement des saumons et des harengs pendant une partie de l'année et, l'hiver, retourner à terre et réparer les bateaux et les agrès et faire face aux responsabilités de la maison accumulées pendant la saison de la pêche, voilà la vie de ces pêcheurs.

Il y a environ 1 500 pêcheurs sur la côte ouest de la Colombie-Britannique qui suivent à peu près la même routine que Barney Williams et beaucoup d'entre eux réussissent très bien dans ce domaine. Il n'a pas été facile pour les pêcheurs indiens de se tailler une place dans la pêche commerciale, industrie qui a subi des changements aussi importants et où règne une forte concurrence. Le Programme d'aide aux pêcheurs indiens leur a permis d'obtenir plus de 600 subventions et prêts pour financer l'achat de filets, d'agrès et même de bateaux tout équipés pour la pêche à la senne. Ces améliorations ont contribué à augmenter sensiblement les prises annuelles des pêcheurs indiens.



Plusieurs pêcheurs indiens possèdent aujourd'hui de puissantes embarcations de pêche dont l'équipement perfectionné permet la pêche en haute mer.

N.I.B. (continued from page 1)

cussing at length mercury pollution, housing, economic development, Ontario problems, and the admissibility of Labrador to NIB membership.

As anticipated, the new Minister of Indian and Northern Affairs, the Hon. Warren Allmand attended the meeting just before lunch and answered questions for well over an hour before meeting informally with delegates. The atmosphere could have triggered some hot debate but instead was dominated by the personality of the new Minister. Obviously determined to start out on the right foot, the new Minister made many concessions to the delegates beginning by telling them that "you are the boss and I am the servant." A smile lit up the new president's face and the Minister received a round of applause.

There was considerable concern about the gun control legislation due to come before parliament in the fall. The leaders, spear-headed by Ontario, asked the Minister to delay passage of the bill in Parliament until the Indian people have made their views known and have made recommendations for amendments to the bill to exempt Indians. The Minister, they pointed out, was responsible for the gun control legislation as the former Solicitor-General. As Minister of Indian Affairs he now had to give Indian people priority and in this light reconsider the gun control legislation. He promised to ask Cabinet to delay discussion until he has met with Indian groups to hear their objections.

The representative from Labrador

asked the new Minister if it was possible to "get registered right now" to which he replied that he was not familiar yet with the registration process. He was therefore asked to give some priority to settling the status of Labrador bands to get them registered, as they are entitled to be, in the eyes of the Brotherhood.

The Union of B.C. Indian Chiefs took the Minister up on his offer to meet with Indian leaders whenever and wherever by asking for a meeting "today." They were granted a meeting after lunch. The Union of Ontario Indians was invited to meet with the new Minister before the opening of Parliament to discuss gun control.

In his initial meeting with Indian leaders, the new Minister has shown that he will have an open door policy and is willing to co-operate with the Associations to look at the problems and find solutions. In the absence of rumblings to the opposite, he seems to have started off on the right foot and in the right direction.

The hectic, exciting, tension filled 3 days in mid-September will long be remembered as just that. Hectic because there was so much to be done. Exciting because several important events took place: Indian and Northern Affairs got a new minister; the NIB was politely told to mind their own business concerning Yukon land claims; and the contents of a correctional training manual was brought to light. Tension filled because a highly touted battle for the NIB presidency never developed.

Special Adviser (continued from page 1)

Dr. Spence will advise Mr. Mackie on matters of policy affecting Indian people and will undertake a variety of special projects.

The appointment of Dr. Spence, the first Canadian Indian to receive an honorary degree of doctor of laws, is the latest in a series of moves by the Department of Indian and Northern Affairs to involve Indian people more closely in the planning of policies and programs which will affect them.

The Department recently announced the appointment of Fred Kelly, an Ojibway Indian, as Regional Director-General of Indian and Eskimo Affairs for the Ontario region

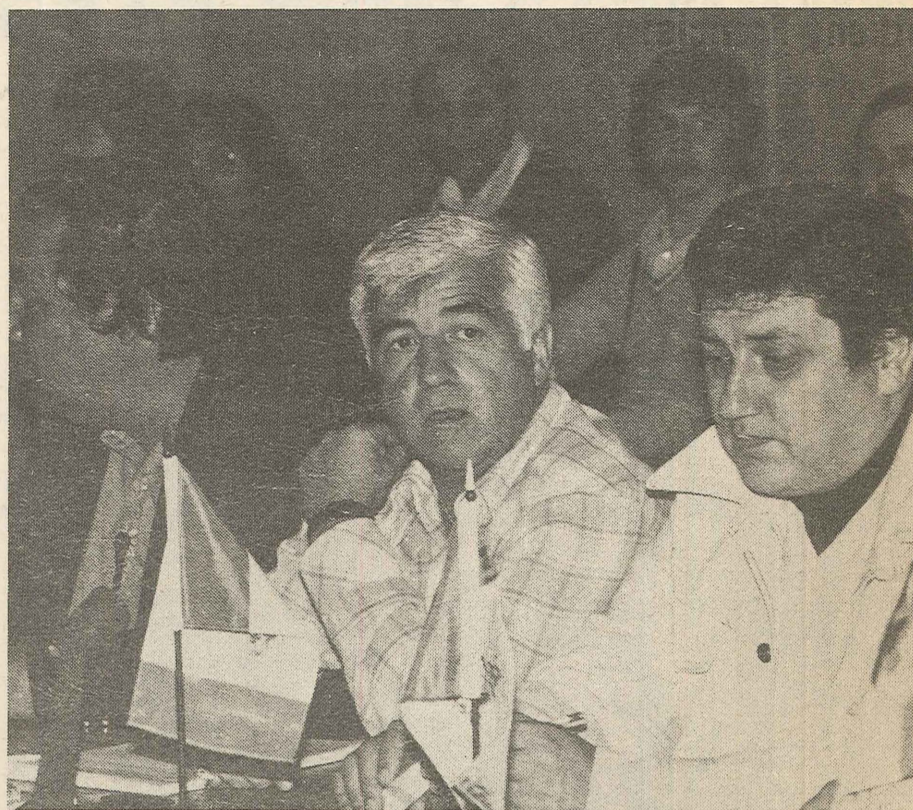
and of Bill Thomas, 43, a member of the Peguis Indian Band of Central Manitoba, as a senior consultant to the Indian education program in Edmonton.

Dr. Spence is on an executive interchange from the National Indian Brotherhood. The Department in the past has loaned executives to the Brotherhood. This is the first occasion where the process has been reversed.

Born on the Split Lake Reserve in northern Manitoba Dr. Spence received his degree in theology from the Anglican Divinity School in Saskatoon in 1937. Following his ordination, he spent 25 years working as a missionary among Indians in Saskatchewan.

In 1963, he was named principal of the Pelican Indian Residential School at Sioux Lookout, Ont., and the next year at the spring convocation of the University of Saskatchewan, he became the first Indian in Canada to receive an honorary degree of doctor of laws.

From 1968-1970, he was in charge of the Cultural Development Division of the Department of Indian and Northern Affairs in Ottawa. He spent the next years working in Indian education in Manitoba. In 1973, he was a guest lecturer on the Crees at the University of Brandon. From 1974-76, Dr. Spence was President of the Manitoba Indian Brotherhood.



September 15, 16 and 17, 1976 saw delegates and observers drawn to Whitehorse. The delegates were there to elect a new N.I.B. President, and observers were there to witness a hard fought struggle for leadership of Canada's approximate 322,000 status Indians.

Director (continued from page 1)

cal and logical that the Indian people of this Province should have one of their own at such a senior decision making position".

He then went on to say, "I have no illusions that this will be an easy task, but I am satisfied that the two most important elements — support from the Indian people and their leaders on the one hand and support from the Minister, his Deputy and his Assistant Deputy on the other have been expressed and are therefore forthcoming".

Mr. Kelly will succeed Mr. H. B. Rodine who has been with the Department since 1956. Mr. Rodine has been re-assigned within the Department. His responsibilities will involve liaison with other federal departments and the provincial government to ensure the delivery of coordinated services to the Indian people of the Province of Ontario.

As Director General, Mr. Kelly will direct and coordinate the activities of more than 1,000 departmental employees dispersed throughout the Province.

In addition to experience with Indian associations at the grass roots and executive levels, Mr. Kelly has been involved in community development activities for the Ontario Department of Public Welfare. Prior to that he taught elementary school in Hudson, Ontario.

The new Director General of the Ontario region received his primary education at St. Mary's Indian Residential School, Ontario and continued secondary studies at the Chippewa Secondary School, North Bay, Ontario, completing his senior matriculation at Fort Frances High School, Fort Frances, Ontario.

Mr. Kelly studied political science at Lakehead University where he was chairman of the University's Cross-cultural Program.

Mr. Kelly's appointment as Ontario's Regional Director of Indian Affairs represents another step forward in the Department's commitment to consult with and involve Indian people at appropriate levels of operation and decision making.

Welcoming Mr. Kelly to his new post, Mr. Judd Buchanan, Minister of Indian and Northern Affairs stated:

"We are particularly gratified that the appointment of Fred Kelly as Director General of Indian Affairs, Ontario, was supported by the Indian Associations of Ontario and is in harmony, not only with departmental objectives, but with the wishes of Indians in the Province.

New Minister

(continued from page 1)

Also, during the 27th Parliament, Mr. Allmand served as a member of the House of Commons Standing Committee on Health and Welfare for the special study on family planning and abortion.

Mr. Allmand was appointed to the Cabinet as Solicitor General on November 27, 1972.

Born in Montreal, Mr. Allmand attended school in Montreal, Trois-Rivières and Sherbrooke (Quebec); McAdam (N.B.); Smith's Falls and Chappleau (Ont.)

Mr. Allmand was educated at Loyola College; St. Francis Xavier University; McGill University; the University of Paris and the Institute of Comparative Law. He attended the world University Service Seminar (India); holds degrees of B. A. (Honours-Economics), B.C.L. (Civil Law), Certificate of Comparative Law.

INDIAN NEWS

The Indian News is published with the assistance of the Department of Indian and Northern Affairs for free distribution to Indians and others interested in Indian activities. This monthly publication, edited by Indians, is devoted to news of, for and about Indians and Indian communities. Articles may be reproduced but credit would be appreciated. Opinions contained in these pages are not necessarily those of the Department. Free expression of viewpoint is invited.

400 Laurier Ave. West
Room 351
Ottawa, K1A 0H4, 995-6386

La F.N.I. (suite de la page 1)

sentés. Le film « The Meek Shall Inherit The Earth », visionné par la majorité des délégués, a également fourni matière à réflexion.

Si la dernière journée s'est amorcée lentement, elle n'a pas pour autant été moins bien remplie que les précédentes. Pour terminer en beauté, les délégués ont débattu en profondeur les importantes questions de la pollution par le mercure, du logement, du développement économique, des problèmes propres à l'Ontario et de l'admissibilité des Indiens du Labrador à la FNI.

Tel que prévu, le nouveau titulaire du ministère des Affaires Indiennes, l'honorable Warren Allmand, s'est présenté à l'assemblée avant l'heure du lunch et a répondu à des questions pendant une bonne heure avant de serrer la patte aux délégués. Le climat se prêtait à un chaud débat, mais la forte personnalité du ministre a prévalu. Évidemment bien déterminé à faire bonne première impression, le nouveau ministre fit de nombreuses concessions, allant même commencer par dire aux délégués qu'ils étaient « les patrons » et qu'il était « leur serviteur ». Le visage du nouveau président de la FNI s'éclaira d'un sourire et les applaudissements se mirent à fuser.

Le contrôle des armes à feu que le parlement se prépare à étudier a soulevé beaucoup de commen-

taires. Les leaders indiens, ceux de l'Ontario en tête, ont demandé au ministre de prier le parlement de retarder l'adoption de la loi tant que les Indiens n'auront pas fait connaître leurs vues et demandé d'en être exclus.

Ils ont rappelé au ministre que c'est lui qui, en sa qualité de Solliciteur général, avait été l'investigateur de cette loi. En sa qualité de ministre des Affaires indiennes, il devrait maintenant accorder la priorité aux Indiens et, dans cette perspective, repenser la loi sur le contrôle des armes à feu. Le ministre a promis de demander au cabinet de lui laisser le temps de rencontrer à ce sujet les représentants des Indiens.

Les Indiens du Labrador ont demandé au ministre s'il leur était permis de s'inscrire dès maintenant. À cela, M. Allmand répondit qu'il n'était pas encore suffisamment au courant de la procédure d'inscription. On le pria donc de régler dès que possible le statut des bandes du Labrador afin qu'ils puissent s'inscrire comme c'est leur droit aux yeux de la Fraternité.

L'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique a pris au mot le ministre qui avait offert de rencontrer les leaders indiens en tout temps et en tout lieu: elle lui de-

manda une rencontre pour le jour même, ce qui eut lieu après le lunch. L'Union des Indiens de l'Ontario fut invitée à rencontrer le ministre avant l'ouverture de la prochaine session du Parlement pour discuter du contrôle des armes à feu.

Par ce premier contact, le nouveau ministre a démontré qu'il veut être disponible et qu'il désire collaborer avec les associations dans leur recherche de solutions aux problèmes des Indiens. L'absence de critiques donne lieu de croire qu'il

est parti du bon pied, dans la bonne direction.

Ces trois jours auront été marqués de tension et d'événements intéressants. Le ministère des Affaires indiennes a un nouveau titulaire; la FNI se fait poliment inviter à ne pas se mêler des réclamations foncières au Yukon et la teneur d'un manuel d'instruction par les institutions pénales fait explosions. Et cette chaude lutte anticipée pour la chefferie de la FNI qui ne s'est pas concrétisée.



Les délégués indiens qui se sont réunis à Whitehorse, les 15, 16 et 17 septembre, ont été appelés à élire un nouveau président de la Fraternité Nationale des Indiens. Ce dernier devra présider à la destinée de quelque 322,000 Indiens enregistrés.

Conseiller (suite de la page 1)

chent les Indiens et mettra en œuvre un certain nombre de programmes particuliers.

La nomination de M. Spence, premier Indien du Canada à recevoir le titre honorifique de docteur en droit, s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le ministère des Affaires indiennes et du Nord pour permettre aux Indiens de participer plus étroitement à la planification des lignes de conduite et des programmes qui les concernent.

Ainsi, le Ministère annonçait récemment la nomination de M. Fred Kelly, Indien ojibway, à la Direction générale des affaires indiennes et esquimaudes, Région de l'Ontario, et de M. Bill Thomas, âgé de 43 ans

et membre de la bande Peguis du centre du Manitoba, comme conseiller principal du programme d'éducation des Indiens, à Edmonton.

Par le passé, le Ministère a prêté des administrateurs à la Fraternité des Indiens du Canada. Aujourd'hui, pour la toute première fois, l'inverse se produit et c'est au tour de la Fraternité de prêter l'un de ses administrateurs, en l'occurrence M. Spence, au Ministère.

Né dans la réserve de Split Lake, dans le Nord du Manitoba, M. Spence a reçu son diplôme de théologie de la *Anglican Divinity School* de Saskatoon en 1937. Après son ordination, il fut missionnaire chez les Indiens de la Saskatchewan pendant 25 ans.

En 1963, il fut nommé directeur de la *Pellican Indian Residential School* de Sioux Lookout (Ontario) pour devenir, à l'occasion de l'assemblée de l'Université de la Saskatchewan, au printemps de l'année suivante, le premier Indien du Canada à recevoir le titre honorifique de docteur en droit.

De 1968 à 1970, il dirigea la Division du développement culturel du ministère des Affaires indiennes et du Nord, à Ottawa; après quoi, il partit pour le Manitoba où il s'occupa de l'éducation des Indiens quelques années. En 1973, il fut chargé de cours à l'Université de Brandon et suscita l'intérêt des étudiants pour les Cris. De 1974 à 1976, M. Spence fut président de la Fraternité des Indiens du Manitoba.

Avant d'être nommé conseiller spécial, M. Spence donnait un cours d'été à l'Université de Brandon en études autochtones.

Directeur général (suite de la page 1)

cette province voient l'un des leurs accéder à un tel niveau de prise de décision, constitue un fait logique et historique.» Il a alors ajouté: «Je ne me fais pas d'illusion; ce ne sera pas une tâche facile, mais je me sens fort de l'appui de deux éléments importants: l'appui des Indiens et de leurs dirigeants, d'une part, et du Ministre, du sous-ministre et du sous-ministre adjoint des Affaires indiennes, d'autre part.»

M. Kelly succède ainsi à M. H. B. Rodine, qui est à l'emploi des Affaires indiennes depuis 1956 et qui s'est vu confier d'autres responsabilités au sein du Ministère. M. Rodine s'occupera des liaisons avec les autres ministères fédéraux ainsi qu'avec le gouvernement provincial, afin d'assurer aux Indiens de l'Ontario des services coordonnés. En qualité de Directeur général, M. Kelly sera chargé de diriger et de coordonner les activités d'un personnel de plus de 1 000 employés, répartis dans tout l'Ontario.

Au cours de sa carrière, M. Kelly a également travaillé pour le ministère provincial du Bien-être public de l'Ontario. Il a aussi occupé un poste de professeur à l'école publique de Hudson, en Ontario.

Le nouveau Directeur général de la région de l'Ontario a fait ses études primaires au pensionnat pour Indiens de St. Mary, en Ontario, et ses études secondaires à l'école secondaire Chippewa, de North Bay, et à l'école secondaire de Fort Fran-

ces, en Ontario, avant de poursuivre des études en sciences politiques à l'Université de Lakehead. Il fut président du programme multi-culturel de cette université.

La nomination de M. Kelly au poste de Directeur général de la région de l'Ontario constitue une autre étape en vue de la réalisation de la politique du Ministère axée vers une consultation plus suivie et une participation plus active des Indiens au niveau de l'exploitation et de la prise de décision.

En souhaitant la bienvenue à M. Kelly à son nouveau poste, M. Judd Buchanan, ministre des Affaires indiennes et du Nord, a déclaré: «Nous sommes particulièrement heureux du fait que la nomination de M. Fred Kelly, au poste de Directeur général des Affaires indiennes de la région de l'Ontario reçoive l'appui des associations indiennes de l'Ontario et soit en accord, non seulement avec les objectifs du Ministère, mais aussi avec les désirs des Indiens de la province.»

Un conseil pour votre sécurité

Les électrocutions se produisent surtout au foyer, et les victimes en sont le plus souvent du sexe masculin. Quant aux incendies, seul l'usage de la cigarette et des allumettes en cause un plus grand nombre.

(Conseil canadien de la sécurité)

NOUVELLES INDIENNES

Publié avec l'aide du ministère des Affaires indiennes et du Nord, « Nouvelles indiennes » est un mensuel distribué gratuitement aux Indiens et aux personnes intéressées aux activités des Indiens. Cette publication est préparée par des Indiens et se consacre aux nouvelles fournies par eux, aux articles qui leur sont destinés ou encore qui concernent les Indiens et les communautés autochtones. Les textes qui paraissent dans ce journal peuvent être reproduits en en mentionnant la source. Les opinions émises ne sont pas nécessairement celles du ministère des Affaires indiennes et du Nord. Les lecteurs sont invités à faire valoir leurs points de vue dans nos pages sous forme de lettres à l'éditeur.

400 ouest, avenue Laurier,
Pièce 351,
Ottawa, K1A 0H4
995-6386

Sookinchute More than Lives Up to its Billing

Long ago the real estate business used up all the superlatives (and coined a few new ones) in described residential property for sale. It's difficult not to be slightly skeptical about glowing descriptions of "once in a lifetime" real estate opportunities. But now and then we are pleasantly surprised to find that a piece of property — a house — or even a complete development more than lives up to its billing. This is the situation with "SOOKINCHUTE" a single family residential subdivision in B.C.'s Okanagan Valley.

"SOOKINCHUTE" is the first phase of a real estate development by the Westbank Indian Band.

The Okanagan Valley comes as close to an ideal place to live as we have in Canada. With a warm, dry climate that is nothing short of magnificent in the summer and relatively gentle in winter — the area for many years has been world famous as a summer playground and fruit growing area. Within the last ten years, this scenic beauty, the climate and government incentives have attracted a major expansion of light industrial development, and the tourist season has been extended into winter with skiing in the surrounding mountain areas. The result has been to make the Okanagan one of B.C.'s fastest growing population areas with a resulting dramatic rise in real estate values. Recognition of these

trends led the Westbank Indian Band to consider the development and utilization of their Band lands overlooking Okanagan Lake and the city of Kelowna. In 1973 a major land use study of Reserve #10 was completed at the request of the band by the Department.

One of the recommendations of this over-all plan was the establishment of a single family residential development on approximately forty acres of land on a high ridge of hillside overlooking the lake. The property offers some of the most breathtaking scenic views available in the area.

It has the advantage of both eastern and western exposure resulting in sunshine early and late in the day. The natural vegetation in this part of the Okanagan is park like with stands of Ponderosa Pine and open grass and sage brush ground cover. Careful planning and location of service roads has preserved this growth and taken maximum advantage of the views.

Property will be let on the basis of 98-year leases, with payment made as a lump sum pre-payment. Lot prices are expected to run up to \$25,000 depending on their size and location.

In order to undertake the development the Westbank Band incorporated the Westbank Indian Band Development Company Limited. The

company is wholly owned by the Westbank Band and officers of the company are:

President:
Chief Norman Lindley

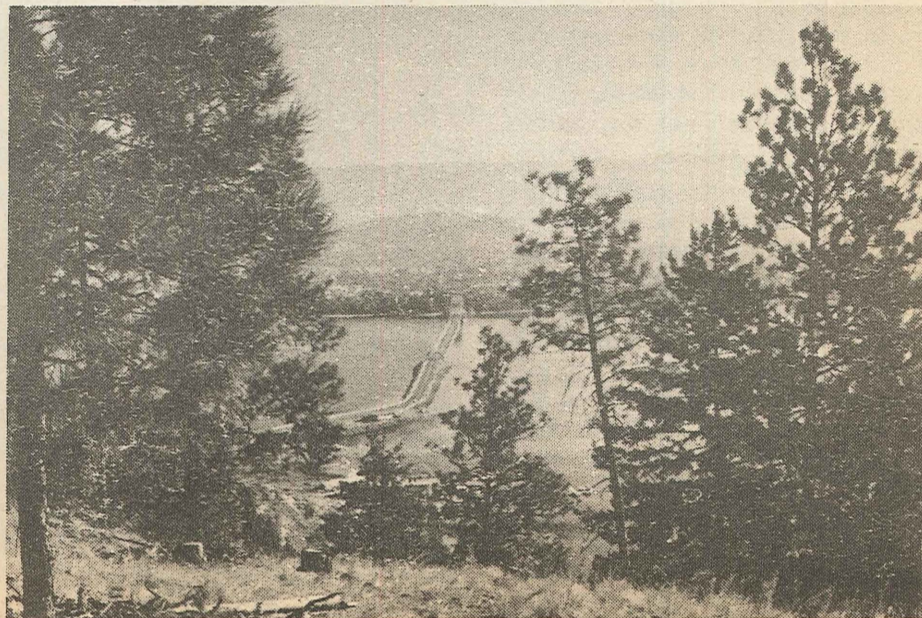
Secretary-Treasurer:
Counsellor Mrs. Mary Eli

Board Members:
Robert Louie
Mrs. Millie Jack
Bill Derrickson Jr.

The Development Company has retained a real estate firm to act as project directors. The firm's responsibilities will include marketing di-

rection, administration and training of Band members in all phases of development activity. All services have been designed to Provincial Government standards, with underground hydro and telephone lines, paved roads, water, street lighting and fire protection.

An attractive marketing office has been constructed adjacent to highway 97, the main arterial highway in the area, and close to the development site. Financing for the project has been undertaken by the Royal Bank with guarantees provided by the Indian Economic Development Fund of the Department.



Barney Williams, a West Coast Fisherman

Fishing has traditionally played a vital role in the lives and culture of the Indians of British Columbia's West Coast. From the simple days of fishing for food from dugout canoes and early commercial fishing from old inboards, many of the West Coast Indian fishermen have moved

up to ownership of powerful custom-built seiners and trollers with the highly sophisticated marine gear needed for open ocean fishing and extended travel.

It hasn't been easy. The process of trading up through a series of larger and better equipped boats, so

necessary to the success in the highly competitive commercial fishing business, has taken years of hard work, frustration, and financial risk, compounded by the special problems of Indian people attempting to finance ownership of boats and gear.

It was to help overcome some of these problems that the Federal Government in 1968 introduced the Indian Fishermen Assistance Program and provided a fund of some \$4.6 million to get it underway. (Subsequently renewed for an additional \$10 million).

Barney Williams was one of the first of the West Coast fishermen to apply for and receive financial assistance under the I.F.A.P. program and he's quick to point out that without this help, he probably would not be skipper of the good ship Princess Chérie, named for his daughter, that he now owns and operates.

Nothing goes smoothly in a program that is new and innovative. Barney's trip through the relatively uncharted waters of the new I.F.A.P. program was anything but smooth. Plan approval delays, financing delays, contractor problems, all the normal hazards of ship building compounded by the difficulties of an Indian person experiencing complex financial arrangements for the first time.

In Barney's case, the process provided him with a business education as a side benefit, but there were times when only the faith of good friends and family kept him going. That, and the special resilient quality that develops in people who have known real hardship.

Barney Williams' early years near Tofino on Vancouver Island included more than his share of high adventure and stark tragedy — and to hear it told is to wonder at the inner strength that has preserved his optimism and great sense of humour. It also explains why the delays, mistakes and false starts, were taken in stride and overcome in order to see the Princess Chérie become a reality.

Barney Williams is first of all, a fisherman and a good one. He's tried his hand at a lot of other things in his time — logger, carpenter, boat builder — but inevitably he returns to the sea and the way of life of a West Coast fisherman. Following the runs of salmon and herring through the seasons, he returns to winter ashore to repair ship and gear and to accept the backlog of domestic responsibilities accrued during the fishing season.

On British Columbia's West Coast there are some 1,500 fishermen who follow the same or similar routines to that of Barney Williams and many of them are highly successful fishermen. It hasn't been easy for Indian fishermen to compete in an industry that has experienced such dramatic change and has become as highly competitive as commercial fishing. The I.F.A.P. program has had the encouraging effect of permitting Indian fishermen to obtain over 600 grants and loans to cover everything from nets and gear to fully equipped seiners. The result of this upgrading has been to substantially increase the share of the annual catch obtained by Indian fishermen.



Sookinchute un endroit où il fait bon vivre

Autrefois, les entreprises de ventes immobilières utilisaient tous les superlatifs imaginables, et même en inventaient quelques-uns à l'occasion, pour mousser la vente d'immeubles résidentiels. Il est difficile de croire à une «occasion unique» dans le domaine de l'immeuble, mais il peut arriver qu'une propriété ou parfois même tout un ensemble immobilier puissent mériter une telle appellation. C'est le cas de «Sookinchute», un arrondissement de la vallée d'Okanagan, en Colombie-Britannique, où sont construites des résidences unifamiliales.

«Sookinchute» constitue la première étape d'un plan d'aménagement immobilier conçu par la bande indienne de Westbank.

Au Canada, la vallée d'Okanagan est un des endroits où l'on peut dire qu'il fait vraiment bon vivre. Dotée d'un climat chaud et sec l'été et relativement plaisant l'hiver, cette région constitue depuis de nombreuses années, un lieu privilégié pour les estivants et pour la culture des arbres fruitiers. Au cours des dix dernières années, la beauté de la nature, le climat et les programmes d'encouragement du gouvernement, ont favorisé d'une façon marquée le développement de l'industrie légère; la saison touristique a de plus été prolongée grâce au ski qui se pratique sur les pentes des montagnes avoisinantes. Tout cela a permis à la vallée d'Okanagan d'enregistrer l'un des plus forts taux

d'accroissement de la population de toute la Colombie-Britannique et a provoqué une augmentation considérable de la valeur immobilière. Ce sont ces raisons qui ont incité la bande indienne de Westbank à entreprendre le développement immobilier des terres de la réserve qui surplombent le lac Okanagan et la ville de Kelowna. En 1973, à la demande du conseil de bande, le Ministère a complété une étude globale de l'utilisation des terres de la réserve n° 10.

Le plan d'ensemble qui en est résulté, recommandait entre autres

le lotissement d'une quarantaine d'acres sur un coteau surélevé et surplombant le lac, en vue d'un développement résidentiel pour maisons unifamiliales. Le site offre un panorama merveilleux en raison de son orientation est et ouest, le soleil se levant tôt le matin et se couchant tard l'après-midi. La flore naturelle de cette partie de la vallée d'Okanagan se compose principalement de pins pondérosa et les vallées herbeuses sont entrecoupées de buissons. Le soin apporté à la préparation du plan d'urbanisme et la localisation des routes de service ont

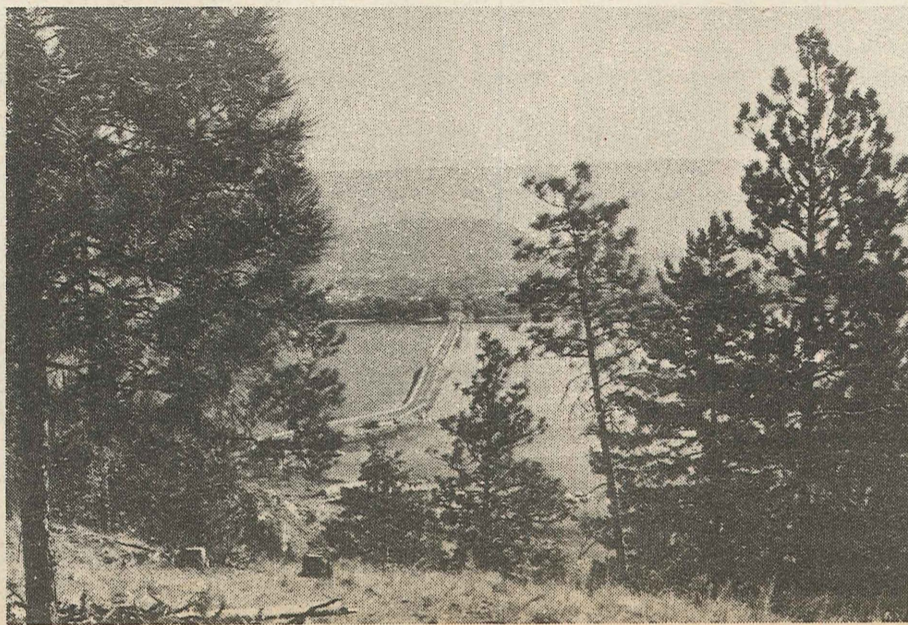
permis de protéger la végétation et de profiter au maxima du paysage.

Les propriétés seront louées en vertu d'un bail de 98 ans et dont le paiement global se fera à l'avance. Le prix des lots pourra atteindre jusqu'à \$25 000 selon leur grandeur et leur emplacement.

En vue de la réalisation de ce projet domiciliaire, la bande a formé la Westbank Indian Band Development Company Limited, dont elle est propriétaire à part entière. Le conseil d'administration de la compagnie se compose du chef Norman Lindley, président, de la conseillère, Mme Mary Eli, secrétaire-trésorière, ainsi que de Robert Louie, conseiller, de Mme Millie Jack et de Bill Derrickson Jr., directeurs.

La compagnie a retenu les services d'une société de ventes immobilières pour diriger le projet. Cette société aura la responsabilité de la mise en marché, de l'administration et de la formation des membres de la bande dans tous les domaines du développement. Tous les services ont été conçus pour répondre aux normes établies par la province et comprennent des réseaux de fils téléphoniques et électriques souterrains, des routes revêtues d'asphalte, un aqueduc, l'éclairage des rues et la protection contre les incendies.

Un bureau des ventes a été construit sur un terrain adjacent à la route 97, principale voie de communication de la région, et à proximité du développement domiciliaire.



Dotée d'un climat chaud et sec l'été et relativement plaisant l'hiver, la vallée d'Okanagan est un endroit où il fait vraiment bon vivre.

Barney Williams, pêcheur de la côte ouest

La pêche a toujours joué un rôle de première importance dans la vie et la culture des Indiens de la côte ouest de la Colombie-Britannique. Depuis l'époque des canots creusés dans un tronc d'arbre, époque où les Indiens pêchaient uniquement pour assurer leur subsistance, en passant par celle des vieux moteurs intérieurs à un cylindre qui marqua les débuts de la pêche commerciale, les embarcations de pêche des Indiens de la côte ouest ont bien changé. En effet, les pêcheurs indiens possèdent aujourd'hui de puissantes embarcations de pêche à la traîne et à la senne, construites sur commande et dont l'équipement perfectionné permet la pêche en haute mer et les sorties en mer prolongées.

Il a été difficile pour les pêcheurs indiens d'acquérir des bateaux toujours plus gros et mieux équipés, essentiels pour réussir dans la pêche commerciale où règne une très forte concurrence. Cette évolution a en effet demandé des années de travail acharné, de frustration et de risque financier sans compter les difficultés particulières auxquelles se heurtent les Indiens pour financer l'achat de bateaux et d'agrès.

Dans le but d'aider les Indiens à surmonter quelques-uns de ces problèmes, le gouvernement fédéral a mis sur pied, en 1968, le Programme d'aide aux pêcheurs indiens et y a consacré 4.6 millions de dollars. (Par la suite, le gouvernement y a ajouté 10 millions de dollars).

Barney Williams a été l'un des premiers pêcheurs de la côte ouest

à demander et à recevoir une aide financière en vertu du P.A.P.I. Il reconnaît que sans cet appui, il ne serait probablement pas capitaine et propriétaire d'un bon bateau, le Princess Chérie (ainsi appelée en l'honneur de sa fille).

Cependant, l'application d'un programme nouveau et innovateur ne va pas sans présenter quelques écueils. Le passage de Barney dans les eaux à peu près inexplorées du nouveau programme fut loin d'être facile. En effet, il y a eu des retards dans l'approbation de son projet et l'envoi des fonds, des problèmes avec les entrepreneurs, soit tous les risques habituels dans la construction de bateaux, auxquels s'ajou-

taient les difficultés d'un Indien qui fait face pour la première fois à un système financier complexe.

Ces démarches ont cependant familiarisé Barney avec le rouage des affaires, mais à certains moments, seul l'appui de quelques amis et de sa famille l'a incité à continuer. Cet appui, mais aussi cette force de caractère qu'acquière ceux qui ont eu une vie difficile.

Pendant son enfance passée près de Tofino, dans l'île de Vancouver, Barney Williams a connu plus que sa part de péripéties et de grandes épreuves. À l'entendre raconter son enfance (qui est des plus intéressantes, particulièrement quand Armanda, sa charmante épouse, y

ajoute des commentaires et des anecdotes), on admire la force morale de Barney, qui lui a permis de garder son optimisme et sans sens de l'humour. On comprend aussi comment il a pu surmonter tous les obstacles et voir son rêve de posséder son premier bateau se réaliser.

Barney Williams est d'abord un pêcheur, métier dans lequel il excelle. Avant de devenir pêcheur, il a été bûcheron, menuisier, constructeur de bateaux, mais il revient toujours à la mer et au mode de vie des pêcheurs de la côte ouest. Suivre le déplacement des saumons et des harengs pendant une partie de l'année et, l'hiver, retourner à terre et réparer les bateaux et les agrès et faire face aux responsabilités de la maison accumulées pendant la saison de la pêche, voilà la vie de ces pêcheurs.

Il y a environ 1 500 pêcheurs sur la côte ouest de la Colombie-Britannique qui suivent à peu près la même routine que Barney Williams et beaucoup d'entre eux réussissent très bien dans ce domaine. Il n'a pas été facile pour les pêcheurs indiens de se tailler une place dans la pêche commerciale, industrie qui a subi des changements aussi importants et où règne une forte concurrence. Le Programme d'aide aux pêcheurs indiens leur a permis d'obtenir plus de 600 subventions et prêts pour financer l'achat de filets, d'agrès et même de bateaux tout équipés pour la pêche à la senne. Ces améliorations ont contribué à augmenter sensiblement les prises annuelles des pêcheurs indiens.



Plusieurs pêcheurs indiens possèdent aujourd'hui de puissantes embarcations de pêche dont l'équipement perfectionné permet la pêche en haute mer.

"The '69 White Paper Is Being Implemented"

(Anthony Francis)

By Theresa Nahanee

"There is now a blatant and arrogant implementation of the Policy Paper of 1969," Anthony Francis, President, Union of New Brunswick Indians told the 69 delegates to the annual assembly of the National Indian Brotherhood in Whitehorse, Y.T., September 15, 1976.

Mr. Francis was referring to the *Native Policy* Cabinet document discussed earlier by Dave Ahenakew and the *Approach to Government-Indian Relationships*. Mr. Ahenakew and Mr. Francis were asked to prepare a response for the N.I.B. on behalf of all registered Indians.

The *Native Policy* paper deals with non-status Indians and Métis whereas the *Approach* paper deals strictly with registered Indians.

Mr. Francis said he was making his presentation "as a reminder to the Government of Canada, and particularly the Department of Indian Affairs, of the unique constitutional and legal obligations to Indian people and Indian lands."

Over the last two or three months the Cabinet has considered papers prepared by Secretary of State and the Department of Indian Affairs which attempt to define relationships between the Government, Métis, Non-Status and Status Indians.

On these papers Mr. Francis suggested, "it is sadly apparent that there is a disgusting lack of meaningful consultation with Indian people in development of policies and programs which are sorely needed by Indian people and Indian communities. It is also a sad fact that abundant and rampant archaic paternalism is still being perpetuated by senior civil servants and federal government mandarins who have assumed quasi-divine right to impose what, in their minds, is good for the Indians."

The shifting of responsibilities from the Department of Indian Affairs to other departments was attacked by Mr. Francis and supported by Mr. Ahenakew who is developing a one-agency concept in Saskatchewan. In other words, Mr. Ahenakew would like to see all services come through one Department and that Department should be Indian Affairs.

On services from Canada Manpower, Anthony Francis revealed a letter from the Atlantic Director-General of that department to show federal government policies "in the national context". The letter reads, "It has become necessary to set out clearly and simply the policy of this Department with respect to serving the needs of native people. Canada Manpower staff will ensure that native people are afforded the same services as that given to their clients."

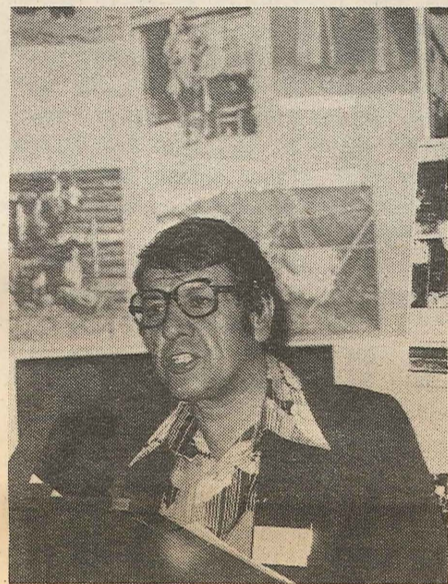
"Indeed, the status of such people is not to be considered in determining the type or degree of Manpower service to be delivered. Rather, regulations, policies and procedures apply equally to both native and non-native clients."

"There has been a tendency for some CMC staff to automatically refer natives to the Department of

Indian Affairs for service. The *Manpower needs of native people should not be considered as the responsibility of that Department*. This is not to suggest that CMC counsellors neglect the manpower needs of natives; rather, it is to ensure that there is no misunderstanding regarding our role in this matter."

Of greater concern than transferring responsibility to Canada Manpower, Mr. Francis suggested that their programs did not initially have input from native people. He felt their creation of "native liaison" positions was a form of window-dressing or tokenism.

The housing policies and programs of Central Mortgage and Housing Corporation also came under scrutiny by Mr. Francis who dis-



agreed with transferring responsibility to CMHC from Indian Affairs.

"There is the underlying lack of respect of specific constitutional and legal circumstances which distinguish Indians and Indian lands from other citizens," he said.

Also, "there is in CMHC no accommodation to appreciate the needs and priorities of Indian communities. The budget and program priorities shift at the whim of the Minister or the Board of Directors. Parliament exercises little or no control on where the money goes or how it's spent. It is evident that Indian housing is a non-priority when we see the special complexities, significant needs and the high 'investment' risks which Indian People pose for CMHC bureaucrats."

"The contention of Indian people," he said, "is they must be considered a 'no income' group and that their houses are not built for resale or investment elements."

Mr. Francis disagreed with the wording in the *Approach to Government-Indian Relationships* which he said "is nothing more than a rehash of the White Paper of 1969. The following initial statement echoes a dangerous historical sentiment on the part of the federal government. '...the underlying assumption of this approach is that *some degree of Indian status* will continue, certainly as long as it is perceived as needed both by the Government and by people recognized as 'Indian' under Canadian law. The Government's relationship with the group recognized as status Indians is based on the concept of Indian identity

within Canadian Society rather than on separation from Canadian society or assimilation into it...'"

At issue here he said is "that the variables in Indian status are considered in degree and discretion of a political entity. Whereas Indian people have always stated that their status, and that of their lands, is confirmed and entrenched in the British North America Act and the constitutional aspect is not the whim of politicians or departmental staff."

Mr. Francis said he has been telling the NIB executive council for years that the BNA Act is our only guarantee of Indian status and Indian lands. He told delegates that Indian people must be involved in Federal-Provincial discussions on the repatriation of the BNA Act so there is no attempt to erode, disperse or minimize Indian rights and Indian lands.

On multiculturalism, Mr. Francis said, "this reflects the 'we're-all-

flowers-in-the-field" concept in conglomerating all 'ethnic' people in the great Canadian mosaic. While this is a very christian credo to adhere to, the experience of Indian people has been that this trap subjects people to a less than sociable screwing and you quickly find yourself at the wrong end of the totem pole."

In concluding, Mr. Francis said he agreed fully with Dave Ahenakew's position and that together they will be drafting a discussion paper to define Government-Indian Relationships from an Indian point of view. They will also propose recommendations on the role of Department of Indian and Northern Affairs staff including the delegation of authority given by the Minister to the Deputy-Minister, the ADM and Director-Generals. A Committee was to be struck from the Executive Council to deal with these matters and they hoped to have a paper together in two or three months.

Margaret Thompson Makes A Plea For Native Women

By Theresa Nahanee

"Native women have something to offer your organization," said Margaret Thompson, President, Native Women's Association of Canada to the National Indian Brotherhood annual assembly in Whitehorse, Yukon Territory.

"There have been many great injustices to Indian women including section 12(1)(b) of the Indian Act. Along these lines one of our concerns is loss of land," Margaret



Margaret Thompson

told an almost totally male audience.

Mrs. Thompson, who has been national president for a year, told the Brotherhood "we would like to see some serious negotiations over discriminatory sections of the INDIAN ACT. We want to work with you," she said.

Margaret also asked the Brotherhood to consider giving Indian women representation on the NIB-Cabinet Committee. The answer to that will apparently be "no way!"

Margaret reminded the delegates in some detail that traditionally Indian women had a high status in Indian society to the point where most Indian tribes lived in matriarchal societies.

"On the Pacific Coast," she said, "some women were born into high

ranking families thereby automatically gaining recognition. Others gained it by developing wisdom and knowledge of the supernatural."

"On the Plains of Central Canada," Margaret continued, "because men were away for various reasons women assumed the role of head of the family e.g. disciplining children."

"In the North the people had less time to develop their culture in terms of political and religious organizations. Nevertheless, a woman was respected for her generosity and ability to work hard."

Referring to the Iroquoian society she told the delegates they "were set up in a series of exogomic clans with the descent traced through the female line." In that society women appointed the chiefs and could even dismiss him, "if he was unreliable."

Margaret asked the Brotherhood, indeed all Indian people, to examine the position of Indian women in Indian society today.

"There are a number of women chiefs and councillors across Canada, but this isn't enough," she said.

Referring to the importance of Indian women, Mrs. Thompson pointed out that "the women live in the communities, they raise the children. We need to work together."

There was no debate or discussion about her statements. The overall impression coming out of the conference was that if Indian women are to succeed in their bid for justice in Canada, they will have to do it on their own.

Structures have been laid out to deal with revisions to a new INDIAN ACT and if consultation is going to take place at the grass-roots level, perhaps that is where the women will have to start. There are more than a dozen women chiefs and approximately 50-60 women councillors sitting on band councils across the country.

La politique indienne de 69 mise en oeuvre (A. Francis)

Par Theresa Nahanee

« La Politique indienne, » soit le Livre blanc de 1969, est mise en œuvre de façon arrogante, » a déclaré M. Anthony Francis, président de l'Union des Indiens du Nouveau-Brunswick, aux 69 délégués à l'Assemblée annuelle de la F.N.I.

La « Politique pour les Autochtones » traite des Indiens non inscrits et des Métis, tandis que le document sur les « Relations entre le gouvernement et les Indiens » ne vise que les Indiens inscrits.

M. Francis a dit qu'il voulait « rappeler au gouvernement et en particulier au ministère des Affaires indiennes les obligations constitutionnelles et juridiques particulières du Canada envers les Indiens et à l'égard de leurs terres. »

Depuis deux ou trois mois, le cabinet étudie des documents rédigés par le Secrétariat d'État et le ministère des Affaires indiennes, documents qui visent à définir les rapports entre le gouvernement, les Métis et les Indiens inscrits et non inscrits.

M. Francis instime qu'il ressort tristement de ces documents qu'il y a un « manque dégoûtant de consultation avec les Indiens dans l'élaboration de politiques et de programmes dont les Indiens et les collectivités indiennes ont un pressant besoin.

Parlant des services de Main-d'œuvre-Canada, M. Francis a donné lecture d'une lettre du Directeur général pour la région de l'Atlantique de ce ministère, lettre qui démontre les politiques fédérales « dans le contexte national ». Elle se lit simplement comme il suit: « Il s'avère nécessaire d'exposer clairement et simplement la politique de notre ministère pour ce qui est de répondre aux besoins des autochtones. Le personnel de Main-d'œuvre-Canada devra s'assurer que les autochtones obtiennent le même service que leurs clients. »

« Il ne faut certes pas tenir compte du statut de ces gens pour ce qui est de la qualité ou de la qualité du service que Main-d'œuvre-Canada doit leur fournir. Au contraire les règlements, politiques et procédures s'appliquent également aux clients autochtones et non autochtones. »

Ce qui inquiète davantage M. Francis que le transfert de la responsabilité à Main-d'œuvre-Canada, c'est que leur programme n'avait pas tenu compte initialement des vues des Indiens. Il estime que la création de postes « d'agents de liaison avec les autochtones » n'était que de la frime.

Les politiques et programmes de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement ont aussi été passées au crible par M. Francis qui s'oppose à ce que le ministère des Affaires indiennes transfère sa responsabilité à la S.C.H.L.

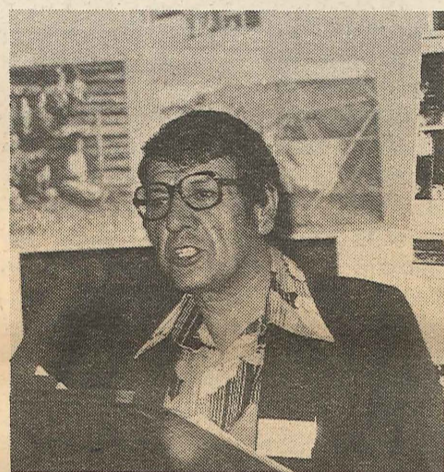
« Il y a un manque latent de respect des circonstances constitutionnelles et juridiques spécifiques qui distinguent les Indiens et les terres indiennes des autres citoyens, » dit-il.

Il a ajouté qu'il n'y a rien à la S.C.H.L. qui permette d'évaluer les

besoins et les priorités des collectivités indiennes. « Le budget et les priorités changent au gré du ministre ou du bureau de direction. Le Parlement n'exerce que peu ou pas de contrôle sur l'utilisation des fonds. Il est évident que le logement des Indiens n'est pas une priorité quand on voit les problèmes particuliers, les importants besoins et les grands risques d'investissement que les Indiens posent aux bureaucrates de la S.C.H.L. ».

Les Indiens soutiennent qu'ils doivent être considérés comme un groupe « sans revenu » et qu'ils ne construisent pas leurs maisons pour les revendre ou comme un placement.

M. Francis n'est pas d'accord avec les politiques actuelles de municipalisation et de constitution de



M. Anthony Francis

sociétés et s'oppose en particulier aux politiques du M.E.E.R. et de la S.C.H.L., ainsi qu'à certains documents récents comme celui des Réclamations territoriales au Yukon. Il est évident que si la présente tendance devait se poursuivre, les Indiens n'auraient plus besoin d'un statut particulier pour eux-mêmes et pour leur terres.

M. Francis s'en est pris au libellé du document sur les « Relations entre le gouvernement et les Indiens », dont il dit que « ce n'est rien de plus qu'un ressassage du Livre blanc de 1969. »

Le premier énoncé de ce document est l'écho d'un dangereux sentiment historique au sein du gouvernement fédéral: « Ces considérations reposent sur l'hypothèse qu'une certaine mesure de statut indien demeurera, certes aussi longtemps que le jugeront nécessaire le gouvernement et les gens reconnus comme Indiens au terme de la loi canadienne. Les rapports du gouvernement avec le groupe reconnu comme « Indiens inscrits » se fondent sur le concept de l'identité indienne au sein de la société canadienne plutôt que sur la séparation de cette société ou sur son assimilation. »

« Le problème, » dit-il, « c'est que les éléments variables du statut des Indiens sont mesurés en degrés et à la discrétion d'une entité politique. Alors que les Indiens ont toujours soutenu que leur statut, comme celui de leurs terres, est confirmé et gravé dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et que l'aspect constitutionnel n'est pas assujéti aux caprices des politiciens et des fonctionnaires du ministère. »

M. Francis dit qu'il répète depuis des années au conseil exécutif de la F.N.I. que l'A.A.N.B. est la seule garantie du statut des Indiens et des terres indiennes. Il affirme que les Indiens doivent participer aux discussions fédérales-provinciales sur le rapatriement de l'A.A.N.B. afin d'assurer que personne ne tente d'amoindrir ou de diluer les droits des Indiens, ou de disperser leurs terres. »

Pour ce qui est du multiculturalisme, M. Francis dit que cela reflète le concept de l'amalgamation de tous les groupes ethniques du pays dans la grande mosaïque canadienne. Bien que ce soit là un bon principe chrétien, les Indiens savent par expérience que ce piège est au grand détriment des gens et que,

« finalement, on se retrouve toujours au mauvais bout du totem. »

En terminant, M. Francis s'est dit parfaitement d'accord avec la position de M. Ahenakew et a ajouté qu'ensemble ils rédigeront un document d'étude visant à définir, du point de vue indien, les relations entre les gouvernements et les Indiens. Ils formuleront aussi des recommandations relatives au rôle des fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes, y compris la délégation d'autorité du ministre au sous-ministre, au sous-ministre adjoint et aux directeurs généraux. Un comité sera mis sur pied par le conseil exécutif pour étudier ces questions. On espère pouvoir présenter le fruit de ce travail d'ici deux ou trois mois.

Margaret Thompson plaide la cause des femmes indiennes

Par Theresa Nahanee

« Les femmes autochtones peuvent faire un précieux apport à votre organisme, » a déclaré Mme Margaret Thompson, présidente de l'Association des Femmes autochtones du Canada à l'Assemblée de la Fraternité Nationale des Indiens à Whitehorse, Yukon.

« Les Indiennes ont été victimes d'une foule d'injustices, dont l'article 12 (1)b de la Loi sur les Indiens. L'une de nos préoccupations est la perte de nos terres, » a déclaré Mme Thompson à un auditoire presque entièrement masculin.

La présidente de l'Association,



Margaret Thompson

qui occupe son poste depuis un an, a déclaré à la FNI que les femmes aimeraient bien voir des négociations sérieuses au sujet des articles discriminatoires que renferme la Loi sur les Indiens. « Nous voulons travailler avec vous, » a-t-elle dit.

Elle a en outre prié la Fraternité de songer à accorder aux Indiennes une certaine représentation au sein du comité de la FNI et du cabinet. À cela, il semble bien que la réponse sera: « Pas question ! »

Mme Thompson a rappelé avec force détails aux délégués que par tradition, la femme indienne jouit d'un statut élevé dans la société indienne, à tel point que la plupart des tribus vivent dans un régime de matriarcat.

« Sur la côte du Pacifique, » dit-

elle, « certaines femmes sont nées dans des familles de haute classe, obtenant automatiquement une certaine reconnaissance. D'autres ont mérité cette reconnaissance par leur sagesse et leur connaissance du surnaturel. »

« Dans les Plaines ou dans le Canada central, » a poursuivi Mme Thompson, « les femmes ont assumé les rôles de chef de famille parce que les hommes devaient s'absenter souvent pour diverses raisons. »

« Dans le nord du pays, les gens avaient moins de temps à consacrer au développement de leur culture en termes d'organisations politiques et religieuses. Néanmoins, on y respectait la femme pour sa générosité et son aptitude au dur labeur.

De la société iroquoise, elle dit aux délégués qu'elle « a été organisée en une série de clans formés de l'extérieur et dont la descendance suivait la ligne de la femme. » « Dans cette société, ce sont les femmes qui nommaient les chefs et qui pouvaient les limoger s'il n'étaient pas dignes de confiance. »

« Il y a bien quelques femmes qui détiennent des postes de chef ou de conseiller à travers le Canada, mais ce n'est pas suffisant, » dit-elle.

Elle souligna l'importance du rôle de la femme indienne qui vit dans la collectivité et qui élève les enfants. « Nous devons travailler ensemble », a-t-elle ajouté.

Les déclarations de Mme Thompson n'ont soulevé aucun débat. L'impression générale qui s'est dégagée de la conférence est que, si la femme indienne veut réussir à obtenir justice au Canada, elle ne devra compter que sur ses propres moyens.

Des structures ont été établies en vue de réviser la Loi sur les Indiens et s'il doit y avoir une certaine consultation au niveau des membres de la collectivité indienne, c'est peut-être là que les femmes devront commencer à se faire entendre. Il y a plus d'une douzaine de femmes qui sont chefs de bande et quelque cinquante ou soixante autres qui siègent sur divers conseils à travers le pays.

Traditional Salish Weaving Skills saved from extinction

Twice in the last few years traditional Salish weaving skills have been saved from extinction through the efforts of a small group of people. To know that a tragedy has been averted one need only see examples of the magnificent rugs and tapestries again being produced by the Salish Weavers.

Historically, weaving played a vital role in the lives of the Salish Indian people who once lived throughout the lower Fraser Valley and Vancouver Island of British Columbia. Using cedar bark, the wool of mountain goats and dogs' hair the Salish people wove blankets, aprons, sashes and pack straps beautifully decorated with traditional designs and symbols.

The blankets were not only of great practical use but served as one of the major gifts exchanged on ceremonial occasions and as symbols of wealth at traditional potlatches. With these demands the weaving art flourished and women handed down the skills from generation to generation.

In 1827 the Hudson's Bay Company established trading posts at Fort Langley and Fort Yale and the fur and salmon trade changed the way of life for the Salish people. Salmon which could be caught in virtually unlimited numbers could be exchanged for Hudson's Bay blankets at the rate of sixty salmon for one blanket. It required much less effort to obtain the salmon than to go through the laborious process of preparing wool and weaving blankets. Thus the traditions of the Salish weaving all but died out over the following few generations and it was not until 1961 that any serious attempt was made to re-establish Salish weaving.

At that time Oliver Wells, a Sardis farmer with a lifetime interest in the Salish people and their traditions, discovered that a few blankets woven in the traditional manner were still in the possession of several local Indian families. Wells finally persuaded Mary Peters and Adeline Lorenzetto two local Indian women with an interest in the art form to try their hands at the traditional weaving. He encouraged them by helping to design and build authentic looms and provided raw wool from his own flocks of sheep.

It wasn't long before the vaguely remembered skills of carding, dyeing, spinning and weaving were again being practiced in the traditional way, and tapestries and blankets were again decorating the homes of the Indian people. The weaving was also finding a ready market in the community, including a spectacular 225 sq. ft. tapestry for the Bonaventure Hotel in Montreal.

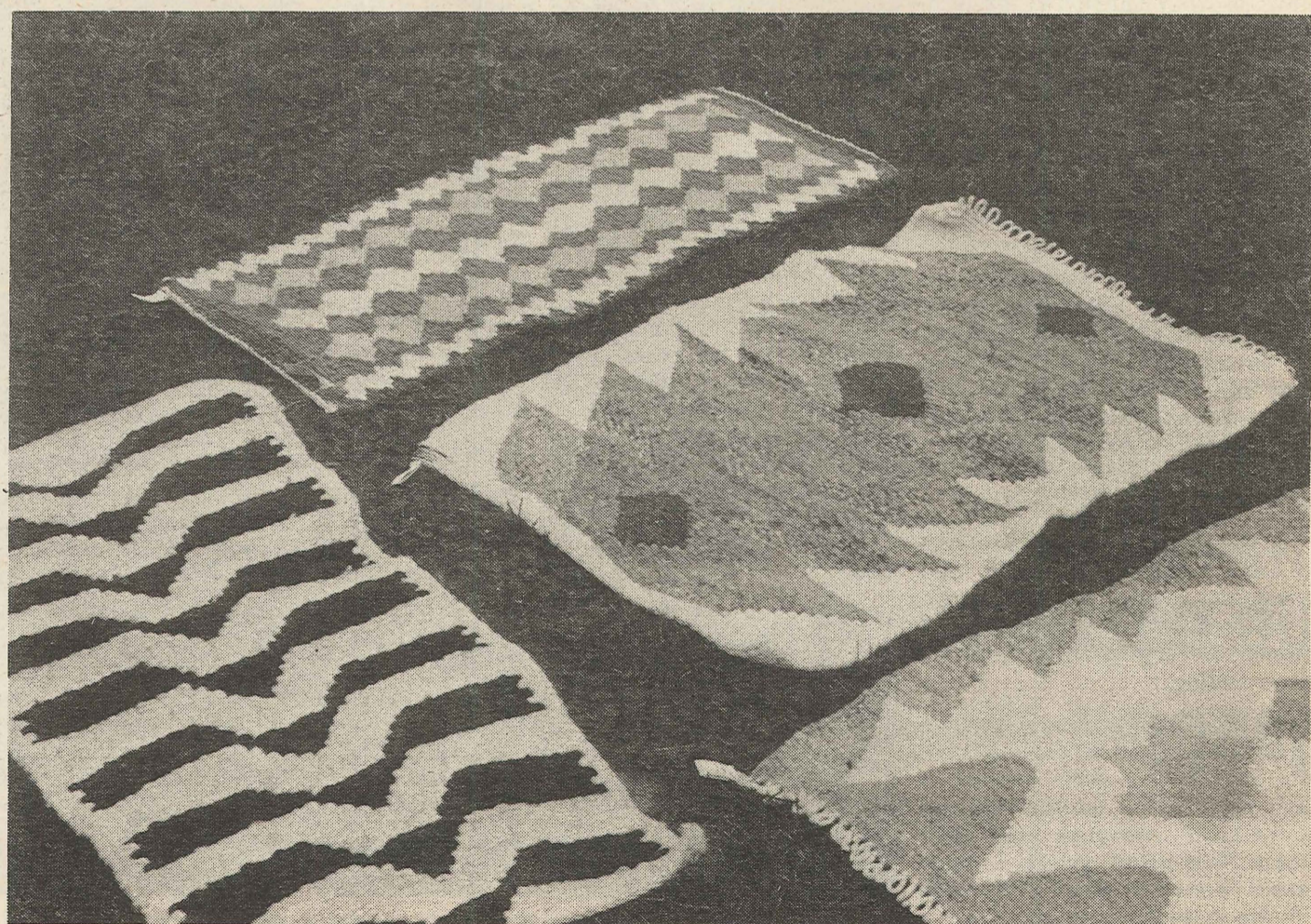
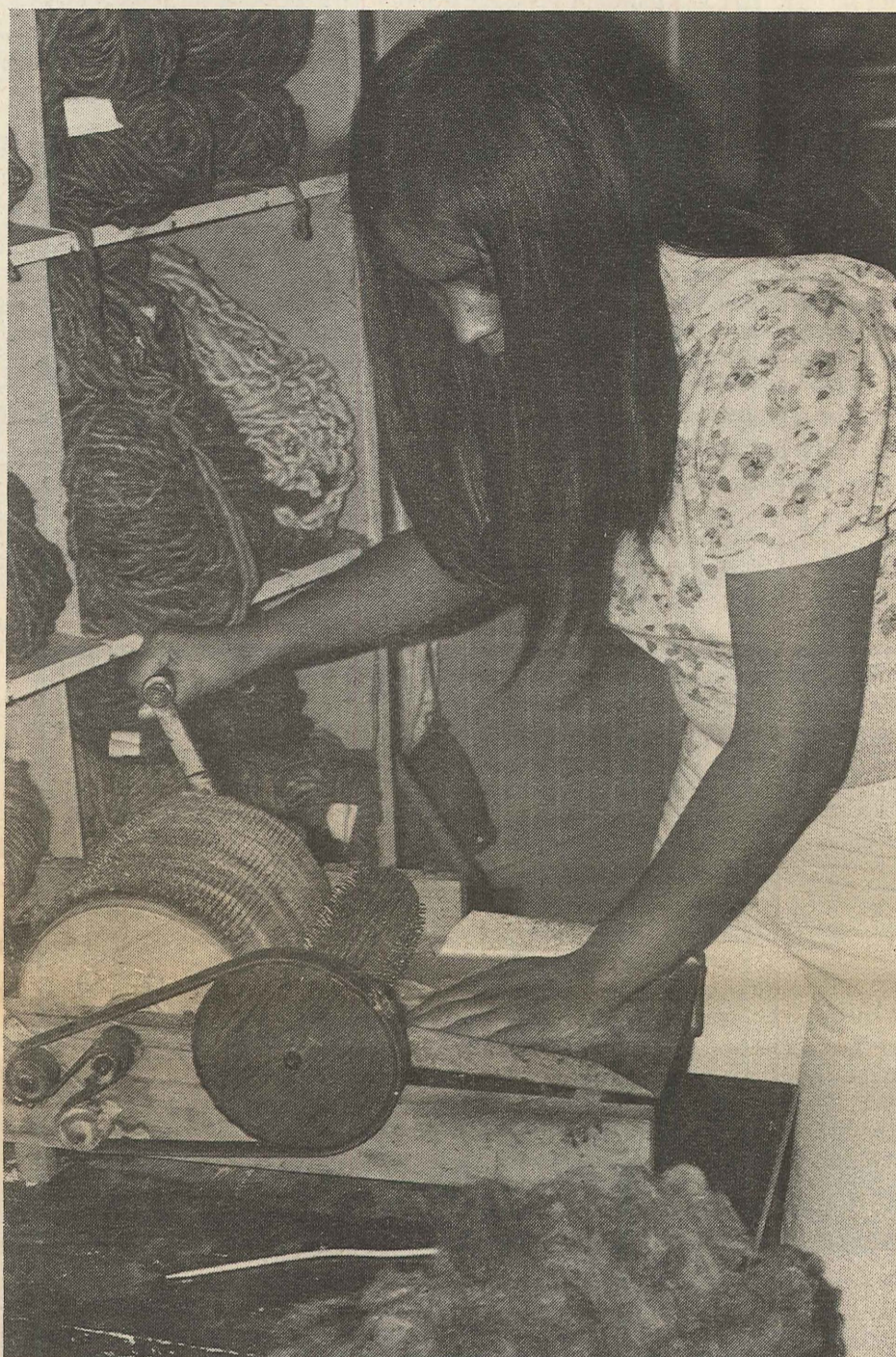
When Oliver Wells died in 1970 the interest in weaving again started to die out. Recognizing the potential tragedy of losing the hard-earned skills, a group of Indian women decided to form a club and

co-operative to try and keep the tradition alive. With funds from a small grant they opened a store in 1972 and encouraged many more of their friends and neighbours to become involved in weaving items for sale. There are now some 40 weavers in the area with at least 25 producing on a regular basis. The success of the retail store has been so encouraging that they have recently moved to new and larger quarters at an excellent location in Sardis, B.C. The weaving is still done in the homes of the weavers with most of the carding, spinning and processing of the wool done centrally and redistributed to the weavers.

The wonderfully warm colours so characteristic of the Salish weaving are obtained by using dyes made from a wide variety of natural ingredients. Onion skins, for example, are boiled and processed to obtain a yellow-gold dye, cascara bark to obtain green, balsam, hemlock and other bark is rendered to produce various shades of brown. Lichens, roots and a host of other natural items are processed according to traditional recipes to produce a range of subtle colours.

Many hours of work go into each blanket or tapestry and even the best of the weavers produce only one or two pieces a month. For this reason the products of the Salish weavers are truly works of art.

1 — The carding, spinning and processing of the wool represent a laborious process, but is part of the skills of the Salish weavers.
2 — A few examples of the magnificent rugs being produced by the Salish Weavers, using dyes made from a wide variety of natural ingredients.



Le tissage traditionnel devenu un art florissant pour les Salish

À deux reprises, au cours des dernières années, les efforts d'un petit groupe de personnes ont empêché les techniques traditionnelles de tissage du peuple salish de sombrer dans l'oubli.

Tout au cours de l'histoire, le tissage a joué un rôle important dans la vie des Indiens salish qui peuplaient la basse vallée du fleuve Fraser et l'île Vancouver, en Colombie-Britannique. Utilisant de l'écorce de bouleau, de la laine de chèvre de montagne et du poil de chien, les Salish tissaient des couvertures, des tabliers, des écharpes et des courroies magnifiquement décorés de dessins et de symboles traditionnels.

En 1827, la Compagnie de la Baie d'Hudson a établi des postes de traite à Fort Langley et à Fort Yale et le commerce du saumon et des fourrures a changé radicalement le mode de vie des Indiens salish. Le saumon, que les Indiens pouvaient capturer en quantité presque illimitée, devint monnaie d'échange. On pouvait obtenir une couverture de la Compagnie de la Baie d'Hudson en retour de 60 saumons. La capture du saumon était de plus un travail moins harassant que la fastidieuse préparation de la laine et le tissage des couvertures. C'est ainsi que les Indiens salish en vinrent à oublier presque complètement leur art traditionnel du tissage en l'espace de quelques générations. Ce n'est que vers 1961 qu'un véritable effort fut tenté en vue de le faire revivre.

À cette époque, Oliver Wells, un fermier de la région de Sardis qui s'était toujours intéressé aux Indiens salish et à leurs traditions, découvrit qu'il subsistait encore quelques couvertures tissées à la manière traditionnelle, dans certaines familles indiennes de la réserve. Wells réussit finalement à persuader Mary Peters et Adeline Lorenzetto (deux Indiennes de l'endroit qui s'intéressaient à l'art et à l'artisanat) de se lancer dans le tissage traditionnel. Il les encouragea en les aidant à construire des métiers comme ceux de leurs ancêtres et leur fournit de la laine naturelle provenant de son troupeau de moutons.

Les méthodes traditionnelles de cardage, de teinture, de filage et de tissage, dont on ne possédait plus que de vagues notions, furent rapidement mises à l'honneur et les maisons des Indiens furent à nouveau décorées de tapisseries et de couvertures indiennes. Le tissage occupa également une place de choix sur les marchés, et parmi les réalisations importantes, il convient de signaler la magnifique tapisserie de 225 pieds carrés réalisée pour l'hôtel Bonaventure de Montréal.

À la mort de Oliver Wells, survenue en 1970, l'intérêt pour le tissage commença encore à décroître. Un groupe de femmes indiennes, menacées par la disparition d'un art qu'elles avaient difficilement appris, décidèrent alors de former un club

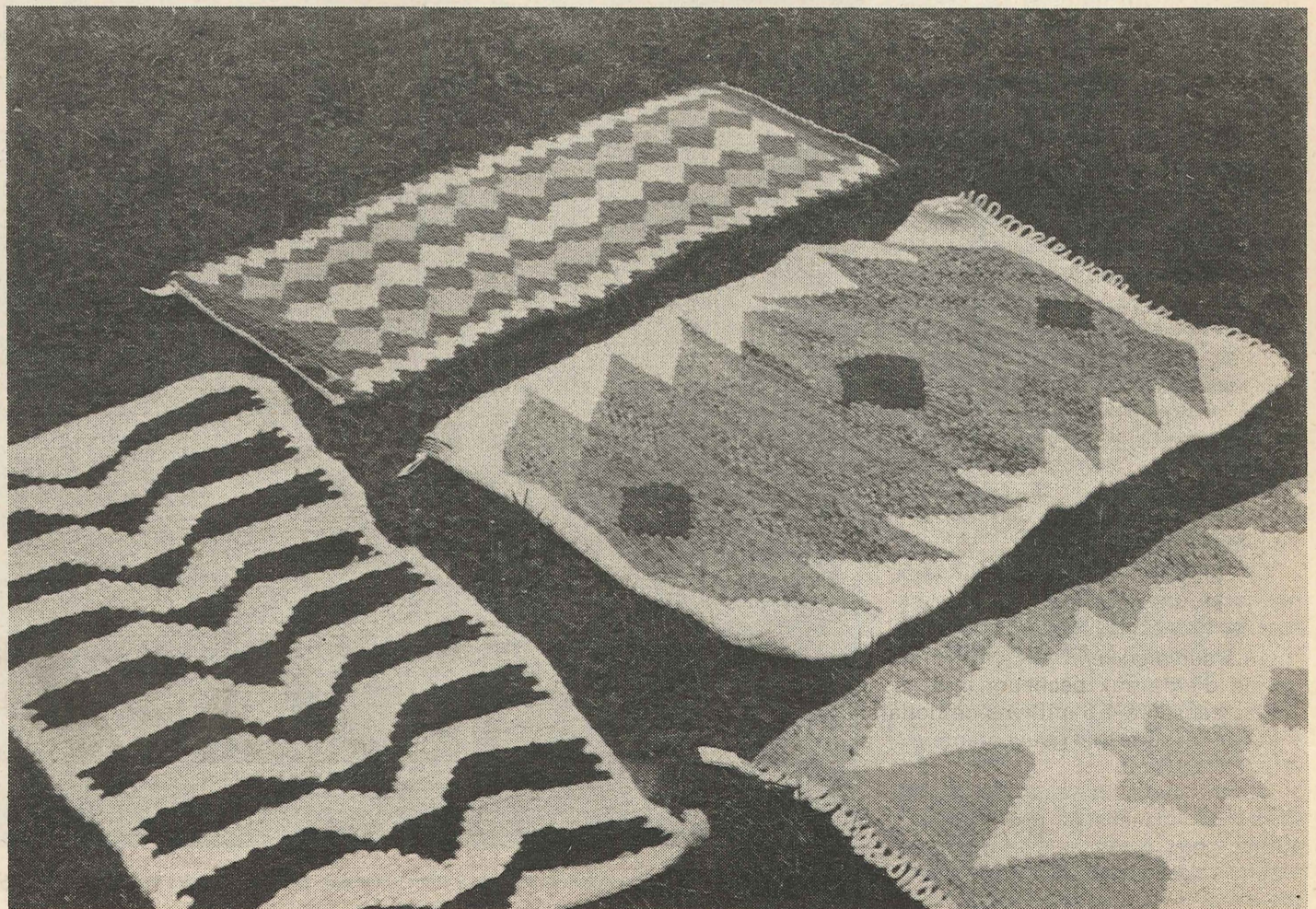
et une coopérative et de maintenir la tradition. Grâce à une petite subvention qu'elles réussirent à obtenir en 1972, elles ouvrirent un magasin et encouragèrent un plus grand nombre de leurs amies et voisines à se lancer dans le tissage pour le compte de la coopérative. Il y a actuellement quelque 40 tisserandes dans la région, dont 25 s'adonnent à cette forme d'artisanat sur une base permanente.

Les couleurs chaudes qui caractérisent les objets tissés par les Indiens salish sont obtenues par l'utilisation de colorants tirés d'une grande variété d'ingrédients naturels. Par exemple, la pelure d'oignon bouillie est utilisée pour produire la couleur or; l'écorce de cascara donne une couleur verte tandis que l'écorce de sapin, le fenouil et d'autres écorces donnent diverses teintes de brun. Toute une gamme de couleurs sont également tirées du lichen, de racines et d'une foule d'autres ingrédients naturels traités selon un procédé traditionnel.

La confection d'une couverture ou d'une tapisserie exige plusieurs heures de travail et même le meilleur des tisserands ne peut réaliser qu'un ou deux articles par mois. C'est ce qui fait que les pièces exécutées par les Indiens salish sont de véritables objets d'art.

Les méthodes traditionnelles de cardage, de teinture, de filage et de tissage des Indiens salish permettent la création de pièces d'artisanat uniques en leur genre.

Quelques exemples des magnifiques tapis que tissent les Indiens salish en utilisant de l'écorce de bouleau, de la laine de chèvres de montagne et du poil de chien.



Another Government Leak Puts Indian Leaders On Defensive

By Theresa Nahanee

Native Policy: A Review with Recommendations, a Cabinet Document which was leaked to the press late this summer was circulated and discussed at length at the recent National Indian Brotherhood annual assembly held in Whitehorse, Yukon Territory, September 15-17, 1976.

Another, not-so-secret paper, entitled *Approach to Government-Indian Relationships* prepared by the Department managed to get confused with the above and was the subject of some hot debate among the delegates. The strong feelings aired about this paper are summed up in a paper given by Dave Ahenakew, President, Federation of Saskatchewan Indians, and Anthony Francis, President, Union of New Brunswick Indians.

Government leaks are very timely and generally have resulted in stirring controversies either among the Indians or the non-Indians. Whereas the *Native Policy* paper was received with open arms from the Native Council of Canada, it was seen as a threat by the registered Indian membership of the National Indian Brotherhood.

The terms of reference of this paper were "to consider federal policy towards native people in general and towards non-status Indians and Métis in particular; at the same time, the Department of Indian Affairs and Northern Development was asked to prepare a parallel document on status Indians." Both papers were developed and sent to Cabinet for their approval and inevitably found their way to the conference.

Outgoing president, George Manuel, hinted in his opening address that "there is a great danger, a subtle effort to assimilate us." He also made reference to "a new style being used. This is one of the major things we must be concerned about," he said.

Reading the policies used to date by the Secretary of State and Indian Affairs the NIB leadership felt that there was, in the future, going to be an attempt to lump all native people into the same category. The registered Indian population felt this move would be an attempt to erode Indian status.

Dave Ahenakew of Saskatchewan who had obviously given deep consideration to the papers before the assembly strongly recommended that "we must reject all policies that bring status Indians and Métis together." It was his view that because of the treaties, "Canada is obligated to act in the best interest of Indians even if it isn't in the best interest of Canada." The Canadian government is the trustee of Indian lands and Indian rights.

For the benefit of Department employees across the country, Dave had a few strong words of advice when he said, "I advise all assistants, advisors and bureaucrats to shape up before something breaks loose." This was in the context of declaring that all Indian nations in Canada still retained their sover-

eighty even after signing the treaties. "As long as a government exists," he said, "a nation is sovereign." The Indian form of government he referred to is the band council.

Referring back to civil servants in the Department, Ahenakew said they are simply "Ambassadors to our people. They are not our rulers. We were never conquered."

"Parliament," he said, "has the obligation to provide the resources to Indians to achieve self-government."

On the *Native Policy* paper, he said "the government wants to use Indians to erode Indian status."

Anthony Francis, President of the Union of New Brunswick Indians agreed totally with Dave's presentation adding that he views the *Approach to Indian-Government Relationships* as an attempt to "phase out Indian status. We would have been assimilated," he said.

The most minor details and even the wording of phrases in the *Approach* caused a minor storm, particularly, "some degree of status" will continue. This wasn't viewed very positively... there would have been less controversy if the paper had stated definitely that "Indian status will continue to exist ad infinitum," but to suggest that at some point in the future it might cease encouraged the Indian leadership to once again dig in their heels and take a strong position on how they feel about the continuity of Indian status.

Mr. Francis felt that "if this paper is implemented, we must accept the end of our identity as Indian people. It was decided at our Executive Council meeting that Saskatchewan and New Brunswick would develop a discussion paper on this," he said.

"In the Department," Francis continued, "there are people whose only job is developing policies and guidelines for Indian people. As Indian leaders we are continually reacting to these."

"Right now we are considering a discussion paper on land surrenders. Why can't the government stop coming out with these papers," he lamented. His words give visions of a huge machine in Ottawa that grinds out rules, regulations and policies continually and he said Indian leaders are tired of reacting to these papers.

"We want to develop our own papers and policies and give them to the government or the Department and let them accommodate our ideas. Let them do the reacting," he said.

When the government speaks of the declining nature of Indian status, Mr. Francis wondered if "we are going to be forced to trade off our rights to self-government. If we have to give up our status for self-government," he implied, "we'll keep it and stay poor first."

Andrew Delisle, Chief of Caughnawaga, Quebec and Chairman of the Indian Act Revisions Committee for the NIB, agreed that "we should start preparing our own policies. Let's make policies and let them im-

plement them. It's time we went on the offensive," he said.

"We must have planners and developers. Let's get this damn show on the road and let them come back to us."

The debate got rather lively when Lyle Riley of Ontario suggested that the matter be turned over to the Executive Council of the NIB for consideration. Forrest Walkam of B.C. protested saying, "Too many times we've passed it to the Executive. When we pass it off, I think it's wrong. It's premature. I've been to a lot of NIB conferences and it's always been passed to the Executive. The motion is premature."

Andrew Delisle said if the NIB had their own policy of what Government-Indian relationships should be the regional associations and the band councils wouldn't have to worry about their autonomy. We don't "want to see our President and Vice-President putting out fires. We must stamp out the cause of the fire," he said.

Bob Manuel of UBCIC told the delegates, "A policy is not words... it is the involvement of people. Policy on paper is just a piece of paper. We're going to talk about organizing... to make sure people aren't undermining that policy. It's not an easy task. If we take a stand we have to make sure our people aren't moving in a different direction from what we're doing."

Forrest Walkam of UBCIC referred to the CITIZEN'S PLUS paper of Harold Cardinal saying it took him two years to understand its full meaning. He therefore recommended that "any paper should be called CITIZENS PLUS. That's what we are. After all, we've been CITIZENS MINUS for so long. I recommend that we educate the people of this country that we are CITIZENS PLUS."

He reminded the delegates that no one can tell the bands what to do. "We should go to the bands and tell them that if they accept policies they are affecting other bands." He was concerned that in this manner the bands are encouraged to neglect their provincial leadership. "The government tells us this band wants it (policy) and that band wants it. We need a mechanism to deal with this."

Phillip Paul of B.C. hit at the crucial issue under discussion when he said, "they have a plan and we haven't." It's as simple as that. The government has been given a direction to which to move by the Secretary of State and the Department of Indian Affairs. What the Brotherhood is concerned about is how to make an impact on this direction and if necessary, how to change it.

Referring to the build up of Indian organizations in 1969 he said, "our organizations have now fulfilled their useful purpose" for the government. "The Brotherhood, he said, must recognize that the road is leading away from "our identity. When we formed our organizations we were bent on pleasing the white people. That is changing now and our organizations

must reflect this."

The discussion ended with a motion to form a policy and Planning Committee for the National Indian Brotherhood whose first mandate will be to develop an Approach to Indian-Government Relationships.

Indian Leaders

(continued from page 3)

Mr. Ahenakew said that at one time it was clear who had jurisdiction over Indian land and people. Indian people governed themselves. Most Indian governments receive their actual power from the Indian people and sometimes from spiritual sources.

"An 'Indian' government which gets its power only from Canada or a Province is NOT a true Indian government. True Indian governments have jurisdiction which comes from within — not from some other government".

The ground work for the erosion of Indian jurisdiction was laid in the British North America Act. The Act did not in itself take away any Indian authority. But it gave parliament, the federal government and the cabinet the authority which they later used to erode Indian jurisdiction. Parliament received legislative authority over "Indians and lands reserved for Indians".

"We said that we would never accept the 1969 White Paper" said Mr. Ahenakew, "and yet, in seven short years, much of it has been implemented. We said that we would not accept the 1975 Guidelines. And yet, they are slowly — but surely — being implemented. Are we going to do the same thing with this new Native Policy? Or are we, as Indian leaders, going to assume the authority, the jurisdiction and the sovereignty which we inherited?"

Indian Sovereignty

Sovereignty is "that power in a state to which none other is superior or equal". Sovereignty is the right to govern. It is inherent and absolute.

Mr. Ahenakew said that nations remain sovereign as long as a functioning government exists. History shows us that Indian tribes were nations before the European invasion. "Although Indian governments have changed very much in the last 200 years we are sovereign nations as long as the right to self-government is not given up. At no time have Indians surrendered their right to self-government".

The accepted doctrine of the law of nations is that a weaker power does not surrender its independence — its right to self-government — by associating with a stronger power and taking its protection and assistance. Indian tribes and subsequently Indian bands are qualified to exercise powers of self-government because we are independent political groups.

Un document fédéral fait l'objet d'une longue discussion

Par Theresa Nahanee

Un document du cabinet fédéral intitulé « *Une politique pour les autochtones: revue et recommandations* », document qui avait été remis en douce à la presse à la fin de l'été, a fait l'objet d'une longue discussion lors de l'assemblée annuelle de la Fraternité Nationale des Indiens

Un autre document, — pas aussi secret celui-là — et intitulé « *Les Relations entre le gouvernement et les Indiens* » a été confondu par certains avec le précédent et a fait lui aussi l'objet d'un chaud débat parmi les délégués. M. Dave Ahenakew, président de la Fédération des Indiens de la Saskatchewan, et M. Anthony Francis, président de l'Union des Indiens du Nouveau-Brunswick, ont résumé les craintes qui ont été exprimées au sujet de cette étude.

Les fuites calculées du gouvernement sont très opportunes et soulèvent généralement des controverses, tant chez les Indiens que chez les non-Indiens. Alors que la « Politique pour les autochtones » a été fort bien accueillie par le Conseil des autochtones du Canada, les Indiens inscrits membres de la Fraternité Nationale y voient un danger.

Le mandat confié à l'auteur de ce document était « d'étudier la politique fédérale relative aux autochtones en général et aux Indiens non inscrits et au Métis en particulier; en même temps, le ministère des Affaires indiennes et du Nord était chargé de rédiger un document parallèle sur les Indiens inscrits. »

M. George Manuel, président sortant de la Fraternité, a donné à entendre dans son discours inaugural, « qu'il existe un grand danger, un effort subtil d'assimilation des Indiens. » Il a aussi parlé « de méthodes nouvelles. » La revue des politiques poursuivies jusqu'ici par le Secrétariat d'État et le ministère des Affaires indiennes portent les leaders de la FNI à croire qu'on tentera un jour le grouper tous les autochtones dans une seule et même catégorie. Les Indiens inscrits y voient une tentative d'amointrissement de leur statut.

M. Ahenakew qui, de toute évidence, avait étudié en profondeur les documents en question avant l'assemblée, a fortement recommandé le rejet de toute politique qui viserait à regrouper Indiens et Métis. Il estime que tous les traités obligent le Canada « à servir les intérêts les mieux conçus des Indiens, même si cela ne servaient pas ceux du Canada. Le gouvernement canadien est le tuteur des terres et des droits des Indiens. »

Le leader indien de la Saskatchewan a servi une forte mise en garde aux fonctionnaires du ministère à travers le pays. « Je conseille à tous les adjoints, conseillers et bureaucrates de se raviser avant que quelque chose n'éclate ». Il soutient que toutes les nations indiennes ont conservé leur souveraineté, même après avoir signé des traités. « Tant qu'il y a un gouvernement, » dit-il,

« une nation demeure souveraine. » Le gouvernement indien dont il parle est le conseil de bande.

Selon M. Ahenakew, les fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes ne sont que « des ambassadeurs auprès de nos gens. Ils ne sont pas nos gouvernants. Nous n'avons jamais été conquis. »

« Le Parlement, » dit-il « a l'obligation de fournir aux Indiens les moyens de se gouverner eux-mêmes. »

Pour ce qui est du document relatif à la « Politique pour les autochtones, » monsieur Ahenakew dit que « le gouvernement veut se servir des Indiens pour amoindrir leur propre statut. »

M. Anthony Francis s'est dit parfaitement d'accord avec les propos de M. Ahenakew, ajoutant qu'il croit que le document sur « Les relations entre le gouvernement et les Indiens » vise « à abolir graduellement le statut des Indiens. Nous serions éventuellement assimilés, » dit-il.

M. Francis estime que, « si ce document est mis en application, ce sera la fin de notre identité comme peuple indien. Notre conseil exécutif a décidé que les Indiens de la Saskatchewan et ceux du Nouveau-Brunswick rédigerait un document de travail à ce sujet, » dit-il.

M. Francis a poursuivi en disant « qu'il se trouve au ministère des gens dont les seules fonctions consistent à mettre au point des politiques et des directives pour les Indiens. À titre de leaders indiens, nous réagissons continuellement devant ces politiques. »

« Nous étudions présentement un document sur la cession des terres. Pourquoi le gouvernement ne cesse-t-il pas de produire tous ces documents? » a-t-il dit. Il a brossé le tableau d'une énorme machine à Ottawa qui fabriquerait continuellement des règles, des règlements et des politiques et il ajouté que les leaders indiens étaient fatigués d'avoir à réagir à tout cela.

« Nous voulons élaborer nos propres documents et politiques et les transmettre au ministère et au gouvernement pour qu'ils les considèrent. À leur tour de réagir, » a-t-il dit.

Lorsque le gouvernement parle du « déclin » du statut des Indiens, M. Francis se demande « si nous ne serons pas forcés de vendre nos droits à l'autodétermination. Si nous devons abandonner notre statut en faveur de l'autodétermination, il vaudra mieux le conserver et demeurer pauvre. »

M. Andrew Delisle, chef de la réserve de Caughnawaga, au Québec, est président du comité de la FNI pour la révision de la Loi sur les Indiens. Il estime que les Indiens se doivent de commencer à élaborer leurs propres politiques. « Nous dictons nos politiques, » dit-il, « et laissons au gouvernement le soin de les mettre en œuvre. Il est temps que nous passions à l'offensive. »

Nous devons avoir nos propres planificateurs. Mettons-nous à l'œuvre et attendons la réaction du gouvernement. »

Les débats se sont passablement animés quand M. Lyle Riley, d'Ontario, a proposé que cette question soit laissée aux soins du conseil exécutif de la FNI. M. Forrest Walkam, de la Colombie-Britannique, a protesté en disant que nous avons laissé trop de choses aux soins de l'exécutif. Il estime que cette proposition venait beaucoup trop tôt.

Le chef Delisle s'est dit d'avis que, si la FNI avait sa propre politique relative aux relations entre le gouvernement et les Indiens, les associations régionales et les conseils de bande n'auraient pas à s'inquiéter de leur autonomie. « Nous ne voulons pas que notre président et notre vice-président se contentent d'éteindre les feux. Nous voulons qu'ils éliminent la cause des feux, » dit-il.

M. Bob Manuel, de l'Union des Chefs Indiens de la Colombie-Britannique, a dit aux délégués « qu'une politique, ce n'est pas des mots... c'est la participation des gens. Sur papier, une politique n'est que du papier. Nous allons parler d'organisation... Nous allons nous assurer que personne ne minera cette politique. La tâche ne sera pas facile. Lorsque nous prenons une position, nous devons nous assurer que nos gens ne prennent pas une attitude différente de la nôtre. »

M. Walkam a dit qu'il lui avait fallu deux ans pour bien comprendre le sens de l'article de Harold Cardinal intitulé « CITIZENS PLUS » — ou « CITOYENS SUPÉRIEURS ». Il recommande que « tout document de politique porte la mention « CITOYENS SUPÉRIEURS ». C'est bien ce que nous sommes. Après tout nous avons été considérés trop longtemps comme des CITOYENS INFÉRIEURS. Je propose que nous enseignions aux gens de ce pays que nous sommes des CITOYENS SUPÉRIEURS. »

Il a rappelé aux délégués que personne ne peut dire aux bandes ce qu'elles doivent faire. « Nous devons leur dire cependant que, si elles acceptent certaines politiques, elles affectent d'autres bandes. » Il craint que les bandes ne soient ainsi portées à négliger leurs organismes provinciaux. « Le gouvernement nous dit que telles et telles bandes demandent telle politique. Il nous faut trouver un moyen de régler ce problème. »

M. Phillip Paul a mis le doigt sur le bobo: « Le gouvernement a un plan d'action et nous n'en avons pas. Le Secrétariat d'État et le ministère des Affaires indiennes ont indiqué au gouvernement la direction à suivre. Ce qui préoccupe notre Fraternité, c'est de savoir comment y faire face et, au besoin, comment la modifier. »

Parlant de la mise sur pied des organisations indiennes en 1969, il a ajouté: « Nos associations ont maintenant, aux fins du gouvernement, atteint leur but utile. La Fraternité doit reconnaître que nous avons tendance à perdre notre identité. Lorsque nous avons organisé nos associations, nous cherchions à faire plaisir aux Blancs. Notre atti-

tude change maintenant et nos organisations doivent en tenir compte. »

Les débats prirent fin sur une motion visant à instituer au sein de la Fraternité Nationale des Indiens un Comité de politique et de planification dont le mandat premier sera de mettre au point une méthode de relations entre les Indiens et le gouvernement.

dirigeants

(suite de la page 3)

terres car elles ne lui appartenaient pas. »

« Étant notre tuteur, le Canada ne peut, en quelque circonstance que ce soit, faire concurrence aux Indiens ou contribuer à l'amoidrissement de nos droits, même pour s'acquitter d'autres obligations. »

« Le Canada », dit M. Ahenakew, « doit fournir aux bandes indiennes les ressources nécessaires pour retenir les services d'ingénieurs, d'hydrologues, géologues, ingénieurs des sols, avocats et autres spécialistes qui les aideront à prendre des décisions quant à leurs propres affaires. À la place, on a mis à notre disposition des bureaucrates de niveau moyen à l'emploi du ministère des Affaires indiennes ou d'autres organismes. »

L'incapacité de faire respecter les traités et les buts de certains statuts a continuellement nui à l'exercice des droits des Indiens. Notre tuteur se trouve aussi placé dans de nombreux conflits d'intérêts.

Juridiction indienne

On parle beaucoup de juridiction fédérale et de juridiction provinciale, mais combien de temps et d'énergie avons-nous consacrés à définir la JURIDICTION INDIENNE?

M. Ahenakew dit qu'il fut un temps où l'on avait clairement qui avait juridiction sur les terres indiennes et sur les Indiens. Les Indiens se gouvernaient eux-mêmes. La plupart des gouvernements indiens tenaient leurs pouvoirs des Indiens mêmes et parfois de sources spirituelles.

« Un gouvernement indien qui tient ses pouvoirs seulement du Canada ou d'une province n'est PAS un véritable gouvernement indien. Les vrais gouvernements indiens possèdent une juridiction qui leur vient de l'intérieur, et non pas de quelque autre gouvernement. »

La souveraineté indienne

La souveraineté est « ce pouvoir dans un État qui n'a ni d'égal, ni de supérieur. »

M. Ahenakew dit que les nations demeurent souveraines tant qu'il existe un gouvernement qui fonctionne. L'histoire nous a démontré que les tribus indiennes étaient des nations avant même l'invasion des Européens. « Bien que les gouvernements indiens aient beaucoup changé depuis quelque 200 ans, nous demeurons des nations souveraines tant que nous n'abdiquons pas notre droit à l'auto-détermination. Les Indiens n'ont jamais cédé leur droit à l'auto-détermination. »

Native Extraordinary Line of Furniture A Unique Undertaking

A unique undertaking is being realized at the Agassiz Mountain Prison in British Columbia's Fraser Valley. Call it a manufacturing operation, an arts and crafts program or a social experiment. However you classify the N.E.L.O.F., short for Native Extraordinary Line Of Furniture, it has the potential to provide achievement of all these objectives.

At present a group of inmates are designing and building a variety of truly impressive furniture pieces and decorative plaques in the workshop facilities at the Agassiz Institution.

The finished furniture is finding a ready market with both the general public and industry.

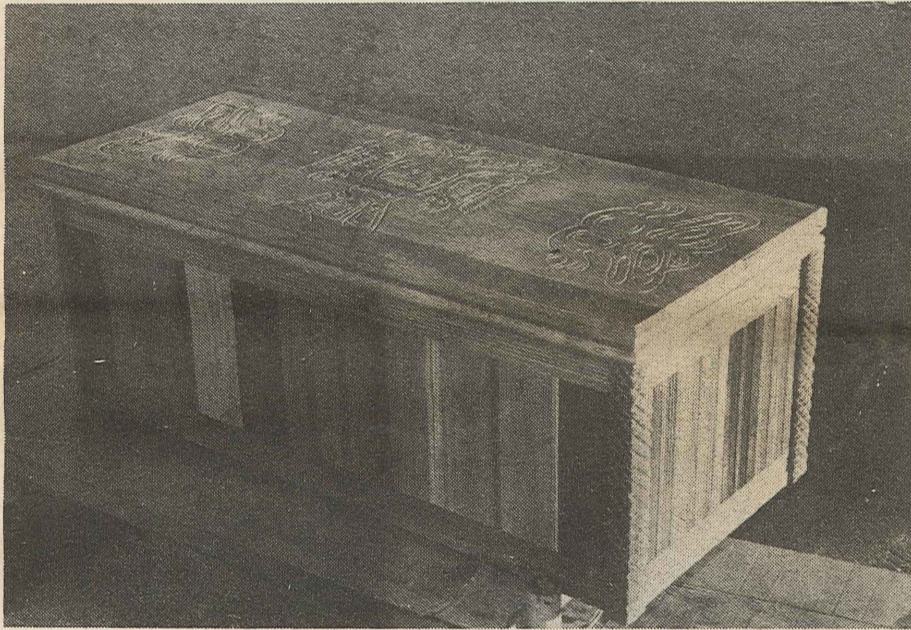
Started in 1974 by the Native Brotherhood, the N.E.L.O.F. project was undertaken to utilize the skills of a number of native and

Accordingly, with additional funds obtained from the First Citizens Fund and the B.C. Correction Branch, N.E.L.O.F. contracted to lease warehouse space and to get the expanded program underway. For a number of complex reasons it didn't work. Perhaps it was a case of moving too fast — of not setting up a proper administrative structure before attempting to expand. It was a disappointing setback but only a temporary one — N.E.L.O.F. members are convinced that the concept is sound and they point to the increasing demand for the products themselves and to the excellent affect the program has had on prisoner morale.

In their expectations they are strongly supported by the administrative staff at the prison. Director, Walter Mort, speaks enthusiastically

of the good effect the program has had on the attitude and behaviour of those involved, and he is also convinced of the commercial viability if the project is properly run.

An outside Board of Directors has been formed to provide support and direction and to help in liaison with various government departments involved.



The furniture is unique, incorporating original and traditional West Coast Indian Designs.



The project utilizes the skills of a number of Native and Metis inmates in a constructive way.

Metis inmates in a constructive way, and to provide a training opportunity for other inmates in the techniques of designing, building and finishing furniture.

With an initial grant from the Department, materials and tools were obtained to get the project started.

The furniture itself is unique — incorporating original and traditional West Coast Indian designs into the construction of tables, chairs, chests, door panels, cradles, and virtually any type of office or home furniture item. Red and white cedar are the predominant woods used at present although consideration is being given to the use of some hardwoods.

As the production ability of the N.E.L.O.F. group developed and acceptance of the products grew, the Native Brotherhood began to see potential for a program outside the prison setting.

The intention was to set up a similar program "on the outside" as a place where skills learned in the prison program, could be utilized by N.E.L.O.F. members after their release. This could provide a much needed transition facility to help with the return to "outside" life.



Impressive furniture pieces designed and built by a group of inmates in the workshop facilities at the Agassiz Institute.

Meubles exclusifs de création autochtone une entreprise formidable

Une entreprise formidable est actuellement en voie de réalisation à la prison du mont Agassiz, dans la vallée de la Fraser (Colombie-Britannique). Qu'on l'appelle entreprise de fabrication, programme d'art et d'artisanat ou expérience sociale, le projet des «Meubles exclusifs de création autochtone» renferme tous les éléments de ces thèmes.

En effet, un groupe de détenus s'occupent actuellement de dessiner et de fabriquer diverses pièces d'ameublement et de décoration vraiment exceptionnelles dans les ateliers de l'institution pénitentiaire d'Agassiz.

Lancé en 1974 par la Fraternité des autochtones, le projet des «Meubles exclusifs de création autochtone» a été entrepris pour utiliser de façon constructive les aptitudes d'un certain nombre de détenus indiens et métis et pour permettre

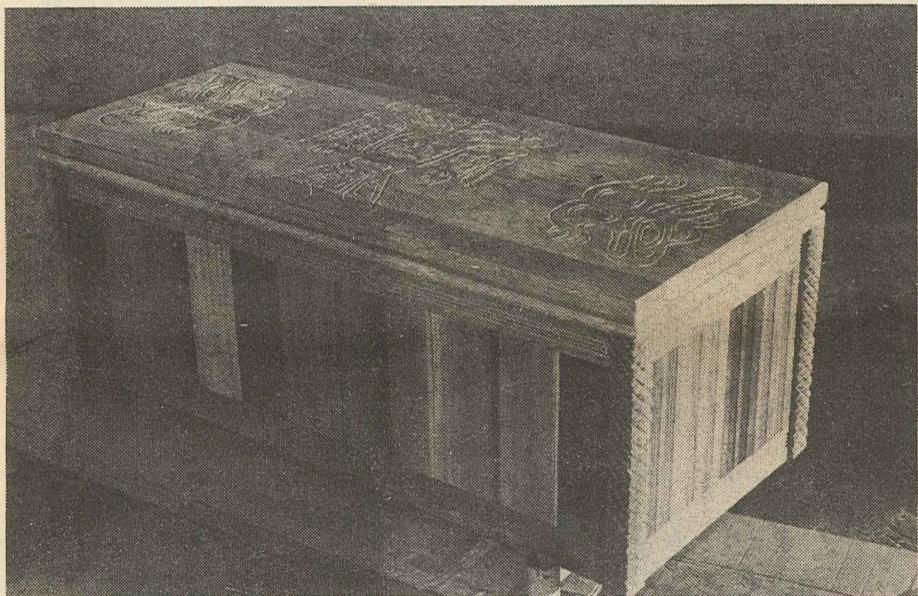
l'entreprise M.E.C.A. s'occupent de louer un espace d'entreposage et de mettre le programme sur pied. Mais pour certaines raisons assez complexes, ce projet ne réussit pas. Peut-être a-t-on voulu aller trop vite et s'est-on lancé dans l'aventure sans établir une organisation administrative appropriée. Ce fut un recul décevant mais temporaire, car les membres de l'entreprise M.E.C.A. sont convaincus de la solidité de l'affaire et ils invoquent la demande croissante des produits, sans oublier l'effet salutaire du programme sur le moral des détenus.

Le personnel administratif de la prison les encourage fortement dans leurs espoirs. Le directeur, M. Walter Mort, parle avec enthousiasme des bons effets du programme sur l'attitude et le comportement de ceux qui y participent, et il est, lui aussi, persuadé que l'entreprise sera viable

si elle est bien administrée.

Le groupe a exécuté l'important contrat d'ameublement des bureaux de l'immeuble de la bande de Lytton. La commande comprenait tous les bureaux, les tables, les chaises et les classeurs dont on avait besoin pour les bureaux d'administration

de la bande. On a formé un conseil d'administration à l'extérieur pour orienter et diriger l'entreprise et pour faciliter la liaison avec les divers ministères intéressés. Il existe un marché grandissant pour les «Meubles exclusifs de création autochtone», d'une beauté unique.



Les meubles sont exceptionnels, exécutés dans le style original et traditionnel des Indiens de la côte du Pacifique.



Le projet utilise de façon constructive les aptitudes d'un certain nombre de détenus indiens et métis.

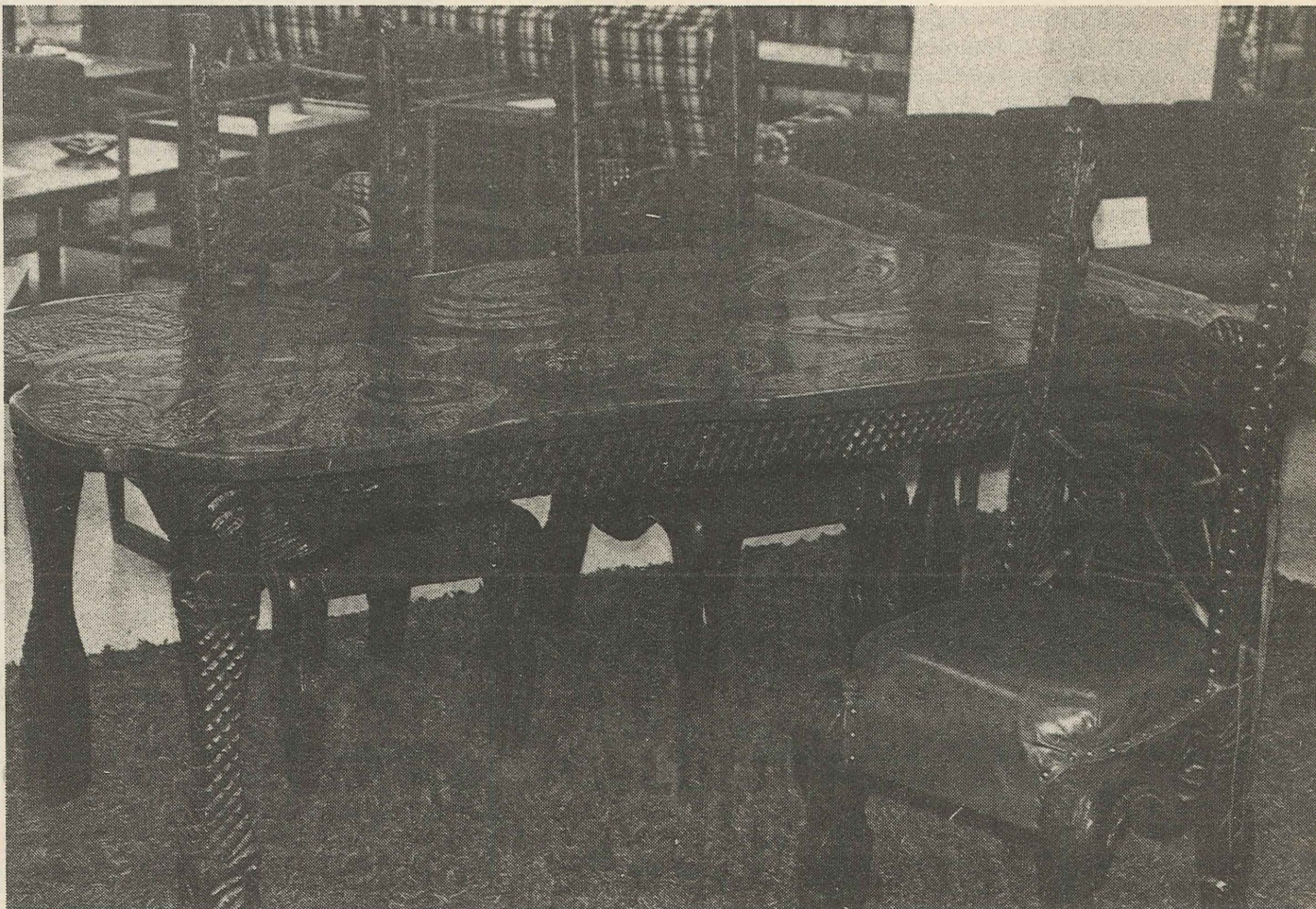
à d'autres détenus de profiter d'une formation en techniques de dessin, de fabrication et de finition de meubles.

Il s'agit de meubles exceptionnels exécutés dans le style original et traditionnel des Indiens de la côte du Pacifique. On fabrique des tables, des chaises, des commodes, des panneaux de porte, des berceaux, et tous les articles d'ameublement de bureau et de maison, ou presque. Le cèdre rouge et le cèdre blanc sont les essences les plus courantes, mais on étudie la possibilité d'utiliser certains bois d'œuvre.

Au fur et à mesure que la capacité de production et la popularité des produits s'est accrue, on a commencé à entrevoir la possibilité d'établir un programme semblable à l'extérieur de la prison.

Ce programme permettrait aux membres de l'équipe des «Meubles exclusifs de création autochtone» d'utiliser après leur libération les compétences acquises en prison. Cette initiative faciliterait la transition entre le monde de la prison et la vie extérieure.

Après avoir obtenu de l'aide financière du Fonds des citoyens autochtones et de la Direction des services correctionnels de la Colombie-Britannique, les représentants de



Diverses pièces d'ameublement et de décoration vraiment exceptionnelles sont dessinées et fabriquées dans les ateliers de l'institution pénitentiaire d'Agassiz.